

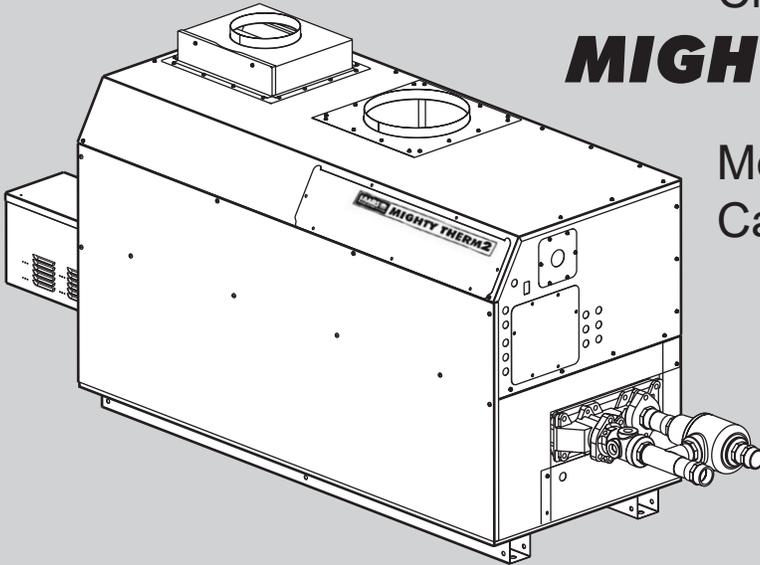
Instructions d'installation et d'utilisation pour

Chauffe-Piscine

MIGHTY THERM2®

Modèle MT2P

Capacités 500–2000 kBTU/h



POUR VOTRE SÉCURITÉ: Le présent produit doit être installé et entretenu par un technicien professionnel, agréé pour les installations et la maintenance de chauffe-piscines. Une mauvaise installation et/ou une utilisation incorrecte peuvent entraîner la production de monoxyde de carbone dans les fumées de combustion. Le monoxyde de carbone cause des blessures corporelles et est mortel. Une mauvaise installation et/ou une utilisation incorrecte annulent la garantie. Pour les installations en intérieur, Laars recommande fortement, comme mesure de sécurité supplémentaire, l'installation de détecteurs de monoxyde de carbone appropriés à proximité de cet appareil et dans tout espace occupé adjacent.

⚠ WARNING

If the information in this manual is not followed exactly, a fire or explosion may result causing property damage, personal injury or loss of life.

Do not store or use gasoline or other flammable vapors and liquids in the vicinity of this or any other appliance.

WHAT TO DO IF YOU SMELL GAS:

- Do not try to light any appliance.
- Do not touch any electrical switch. Do not use any phone in your building.
- Immediately call your gas supplier from a neighbor's phone. Follow the gas supplier's instructions.
- If you cannot reach your gas supplier, call the fire department.

Installation and service must be performed by a qualified installer, service agency, or the gas supplier.

⚠ AVERTISSEMENT

Assurez-vous de bien suivre les instructions données dans cette notice pour réduire au minimum le risque d'incendie ou d'explosion ou pour éviter tout dommage matériel, toute blessure ou la mort.

Ne pas entreposer ni utiliser d'essence ni d'autres vapeurs ou liquides inflammables dans le voisinage de cet appareil ou de tout autre appareil.

QUE FAIRE SI VOUS SENTEZ DU GAZ

- N'essayez pas d'allumer un appareil quelconque.
- Ne touchez aucun interrupteur électrique; n'utilisez pas de téléphone dans votre bâtiment.
- Appelez immédiatement votre fournisseur de gaz depuis un voisin. Suivez les instructions du fournisseur.
- Si vous ne pouvez joindre le fournisseur de gaz, appelez les pompiers.

Installation and service must be performed by a qualified installer, service agency, or gas supplier.

Tableau des matières

SECTION 1 Informations générales

1.A	Introduction.....	4
1.B	Garantie.....	4
1.C	Identification du modèle	5
1.D	Consignes de sécurité.....	6
1.E	Emplacement de l'appareil	8
1.F	Emplacement de l'appareil par rapport au circuit de la piscine	8
1.G	Emplacement de l'appareil pour maintenir une distance appropriée entre l'évacuation horizontale/le conduit d'air et le mur extérieur.....	8
1.H	Dimensions.....	9

SECTION 2 Évacuation des gaz de combustion et air de combustion

2.A	Air de combustion.....	8
2.A.1	Air de combustion prélevé dans la pièce.....	8
2.A.2	Admission d'air de combustion.....	9
2.B	Évacuation des gaz de combustion.....	10
2.B.1	Catégories d'évacuation des gaz de combustion... ..	10
2.B.2	Ventilation de Catégorie I	11
2.B.3	Circuits communs d'évacuation des gaz de combustion	11
2.B.4	Ventilation de Catégorie III	13
2.C	Emplacement des terminaisons d'évacuation des gaz de combustion et d'air de combustion	13
2.C.1	Terminaison murale d'évacuation des gaz de combustion	13
2.C.2	Terminaison murale de prise d'air de combustion ..	13
2.C.3	Terminaison verticale d'évacuation des gaz de combustion	14
2.C.4	Terminaison verticale de prise d'air de combustion	15
2.D	Test d'évacuation commune des gaz de combustion – chauffe-piscines	15
2.E	Terminaisons d'évacuation chauffe-piscines en extérieur.....	15

SECTION 3 Alimentation et tuyauterie de gaz

3.A	Alimentation et tuyauterie de gaz	16
-----	---	----

SECTION 4 Branchements d'eau

4.A	Tuyauterie.....	17
4.B	Chlorateurs automatiques	17
4.C	Emplacement des sondes	18

SECTION 5 Branchements électriques

5.A	Alimentation principale	19
5.A.1	Passage d'un seul circuit à deux circuits.....	19
5.A.2	Câblage sur site.....	19
5.B	Commande de température.....	19
5.C	Commandes de limites maximums.....	19
5.F	Schémas de câblage.....	21-25

SECTION 6 Instructions

6.A	Succession des opérations.....	26
6.B	Remplissage du système	26
6.C	Commande de température.....	27
6.D	Fonctionnement des chauffe-piscines en extérieur.....	27
6.E	Limiteurs	27
6.F	Fonctionnement et configuration du brûleur	27
6.F.1	Réglage pour une altitude comprise entre 0 et 750 m (0 à 2500 pi)	27
6.F.2	Réglage et configuration pour altitude élevée	28
6.G	Arrêt de l'appareil	28
6.H	Redémarrage de l'appareil	28

SECTION 7 Entretien

7.A	Entretien du système.....	30
7.B	Entretien et description des composants.....	30
7.B.1	Brûleurs	30
7.B.2	Filtre.....	30
7.B.3	Vannes de gaz.....	30
7.B.4	Commande de limite maximale du circuit de la piscine.....	30
7.B.5	Dispositif de commande à maximum, réinitialisation automatique	30
7.B.6	Température	30
7.B.7	Commandes d'allumage.....	30
7.B.8	Allumeurs/capteurs.....	30
7.B.9	Transformateur	30
7.B.10	Soufflantes.....	30
7.B.11	Contacteur de débit	30
7.B.12	Échangeur thermique à serpentin	31

SECTION 8 Dépannage

8.A	Résolution des verrouillages	32
8.B	Allumage retardé – causes probables	32
8.C	Consommation de gaz élevée.....	32

SECTION 9 Pièces de rechange

9.A	Informations générales	33
9.B	Nomenclature –	33-40



SECTION 1 Informations générales

1.A Introduction

Le présent manuel fournit les informations nécessaires à l'installation, l'utilisation et l'entretien du chauffe-piscine commercial Laars Heating Systems Mighty Therm2. Lire attentivement ce manuel avant installation.

Revoir attentivement et intégralement toutes les procédures d'installation et la documentation relatives à l'application souhaitée avant d'entreprendre l'installation. Consulter le fabricant ou son représentant local pour toute question relative à cet équipement. L'expérience montre que la majorité des problèmes rencontrés en exploitation provient d'une installation incorrecte.

L'appareil Mighty Therm2 est protégé contre les surpressions. Une soupape de surpression est installée sur tous les appareils. Elle est placée sur le collecteur de sortie, à la sortie d'eau de l'appareil.

REMARQUE: Tout au long de ce manuel, l'appareil Mighty Therm2 est désigné comme un « appareil ». appareil = MightyTherm2

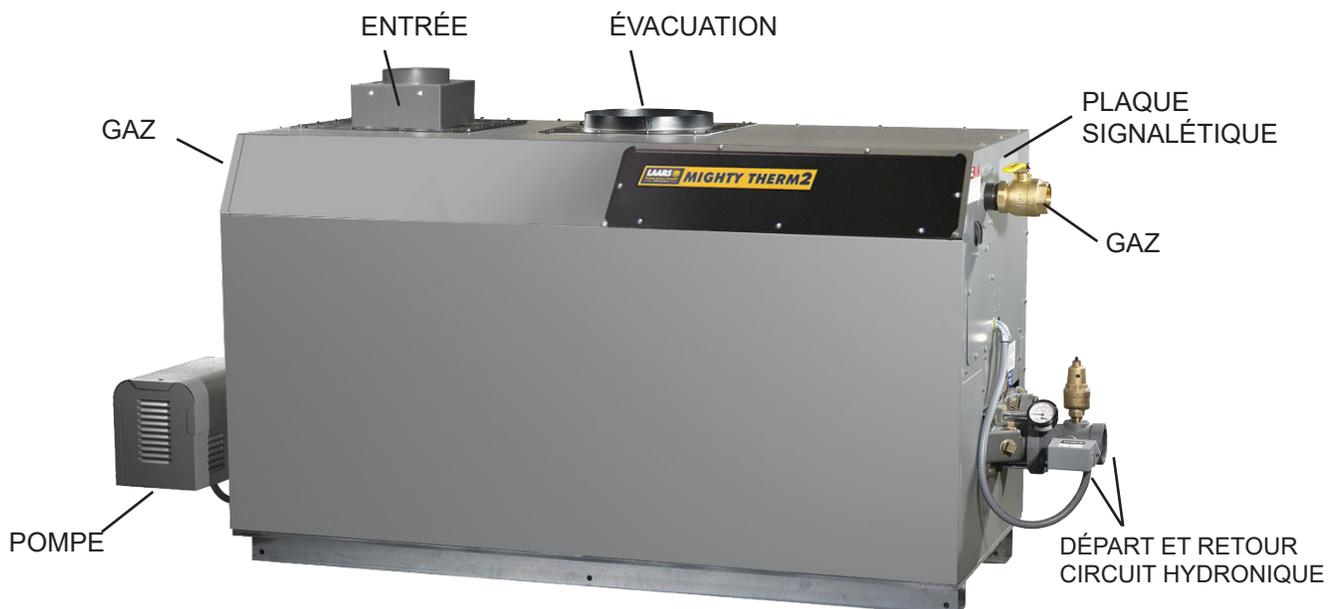
1.B Garantie

Les appareils Mighty Therm2 de Laars Heating Systems sont couverts par une garantie limitée. Compléter le formulaire de garantie sur le site www.Laars.com.

Pour toute réclamation liée à la garantie, se reporter à un représentant homologué de Laars Heating Systems, directement auprès du service client, ou en ligne à l'adresse www.Laars.com.

Les réclamations doivent être accompagnées du numéro de série et du numéro de modèle (présents sur la plaque signalétique), de la date d'installation et du nom de l'installateur. La garantie ne couvre pas les frais d'expédition.

Certains accessoires sont expédiés dans un colis distinct. Vérifier la réception de tous les colis indiqués sur le bordereau de marchandises. Inspecter immédiatement les éléments et l'emballage dès réception. En cas de dégâts visibles ou de colis manquants, aviser le transporteur. De telles réclamations doivent être déposées auprès du transporteur. C'est le transporteur, et non l'expéditeur, qui est responsable de colis manquants ou de dégâts subis durant le transport, qu'ils soient visibles ou masqués.



La pompe et les raccords départ/retour sont réversibles.

Le mitigeur n'est pas représenté sur cette photographie.

1.C Identification du modèle

Consulter la plaque signalétique placée sur l'appareil. Les informations suivantes décrivent la structure des numéros de modèle.

1-3 Désignation de la série

M T 2 = Mighty Therm2

4 Usage

P = Chauffe-piscine

5-8 Capacité

- 0 5 0 0 = 500 000 BTU/h (consommation)
- 0 7 5 0 = 750 000 BTU/h (consommation)
- 1 0 0 0 = 999 000 BTU/h (consommation)
- 1 2 5 0 = 1 250 000 BTU/h (consommation)
- 1 5 0 0 = 1 500 000 BTU/h (consommation)
- 1 7 5 0 = 1 750 000 BTU/h (consommation)
- 2 0 0 0 = 1 999 000 BTU/h (consommation)

9 Combustible

N = Gaz naturel
P = Propane liquide

10 Altitude

A = 0 à 10 000 pieds

11 Emplacement

C = En intérieur et en extérieur *

12 Mode d'allumage

C = Tout ou rien ou Marche/Arrêt

13 Révision

1 = Version 1

14 Échangeur thermique

B = Fonte émaillée / cuivre / éléments en bronze (de série)
P = Fonte émaillée / cu-nickel / éléments en bronze

15 Code d'option

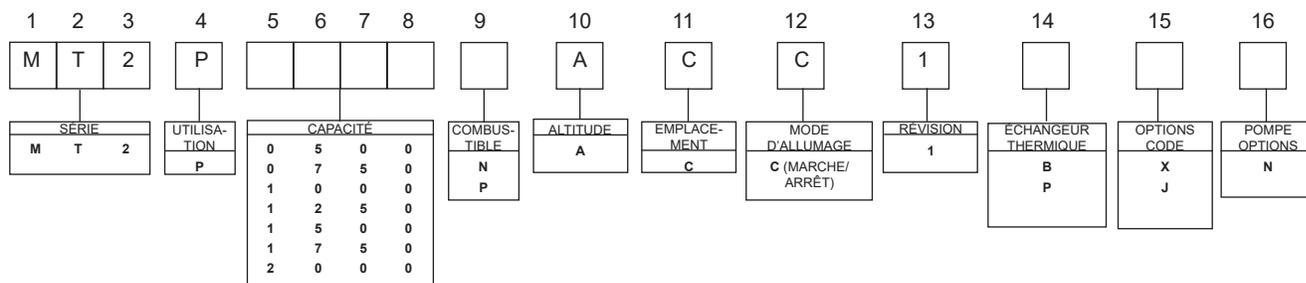
X = Appareil standard
J = CSD-1, FM, IRI, IL

16 Options de pompe

N = Pompe installée, pompe eau normale

* L'installation de chauffe-eau en extérieur est interdite au Canada.

Nomenclature du modèle figurant sur la plaque signalétique.



1.D Consignes de sécurité

Les consignes de sécurité sont utilisées tout au long de ce manuel pour attirer l'attention sur la présence de dangers présentant différents niveaux de risque et pour présenter des informations importantes concernant l'utilisation de ce produit. Il existe 3 types de risques de base.

1	⚠ AVERTISSEMENT	Indique une situation dangereuse imminente qui, si elle n'est pas évitée, entraînera certainement la mort ou des blessures graves ou provoquera de dégâts matériels catastrophiques.
2	⚠ ATTENTION	Indique une situation potentiellement dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures mineures à modérées et/ou des dégâts matériels.
3	REMARQUE:	Indique des instructions importantes pour ce sujet, mais qui ne sont pas liées à un risque de blessures corporelles ni de dégâts matériels.

⚠ AVERTISSEMENT

- Des températures supérieures à 52 °C (125 °F) peuvent provoquer de graves brûlures ou un décès.
- Les enfants, les personnes handicapées et les personnes âgées sont les plus exposées au risque d'ébouillantage.
- Consulter le mode d'emploi avant de procéder au réglage de la température de production de l'appareil.
- Tester l'eau avant de prendre un bain ou une douche.
- Si cet appareil est utilisé pour produire de l'eau qui pourrait ébouillanter si elle est trop chaude, comme de l'eau chaude sanitaire, régler la commande de production (limite) ou utiliser des limiteurs de température pour atteindre une température maximale de l'eau de 52 °C (125 °F).



⚠ AVERTISSEMENT

Installer cet appareil conformément aux procédures détaillées dans le présent manuel sous peine de voir l'annulation de la garantie offerte par le fabricant. L'installation doit être conforme aux exigences établies par les autorités locales compétentes et, aux États-Unis, à la dernière édition du National Fuel Gas Code, ANSI Z223.1/NFPA54. Au Canada, l'installation doit être conforme à la dernière édition du code d'installation de gaz naturel ou gaz propane CSA B149.1, ainsi qu'aux codes locaux, le cas échéant. Lorsque les autorités compétentes l'exigent, l'installation des présents appareils doit être conforme à la norme ANSI/ASME CSD-1, Standard for Controls and Safety Devices for Automatically Fired Boilers. Toute modification apportée à la chaudière, aux commandes de gaz ou au câblage entraîne l'annulation de la garantie. Si des circonstances particulières sur site nécessitent des modifications, consulter le représentant du fabricant avant d'entreprendre l'opération.

⚠ AVERTISSEMENT

Risques d'incendie ou d'explosion

Une mauvaise configuration peut causer l'accumulation du combustible puis une explosion. Une utilisation incorrecte de l'appareil par l'utilisateur peut entraîner des dégâts matériels, des blessures corporelles graves ou la mort.

Toute modification des paramètres de configuration relatifs à la sécurité doit être effectuée uniquement par des opérateurs ou des techniciens chauffagistes agréés et expérimentés.

En cas de surchauffe ou si l'alimentation en gaz ne s'arrête pas, fermer la vanne manuelle de commande du gaz de l'appareil.

Si une odeur de gaz est perçue, ou si le brûleur semble ne pas fonctionner correctement, fermer la vanne d'arrêt manuelle principale. Ne pas fermer l'interrupteur électrique. Contacter le chauffagiste, la compagnie de gaz ou un représentant du fabricant.

⚠ AVERTISSEMENT

Danger lié au monoxyde de carbone

Cet appareil brûle du gaz pour produire de la chaleur. L'appareil doit être correctement installé, utilisé et entretenu afin d'éviter toute exposition à des niveaux significatifs de monoxyde de carbone.

Si l'appareil est installé dans un espace de vie résidentiel ou dans une maison, l'installateur doit confirmer, avant de mettre l'appareil en service, qu'au moins un détecteur de monoxyde de carbone a été installé, conformément aux instructions du fabricant du détecteur et aux codes locaux en vigueur. Il est important d'installer des détecteurs de monoxyde de carbone soient installés, puis de les entretenir et des les remplacer régulièrement, conformément aux instructions du fabricant du détecteur et aux codes locaux en vigueur.

⚠ AVERTISSEMENT

En cas de surchauffe ou si l'alimentation en gaz ne s'arrête pas, fermez.

⚠ AVERTISSEMENT

L'installateur est tenu de vérifier qu'au moins une alarme de détection de monoxyde de carbone soit installée dans un espace résidentiel ou dans un domicile conformément aux directives du fabricant de l'alarme et aux codes locaux applicables avant de mettre l'appareil en service.

⚠ AVERTISSEMENT**Risque de choc électrique**

Un choc électrique peut causer des blessures graves, la mort ou des dommages matériels. Débrancher l'alimentation électrique avant toute installation ou tout changement réalisé sur le câblage pour éviter tout choc électrique ou tout dommage à l'équipement. Il peut être nécessaire d'actionner plusieurs disjoncteurs d'alimentation électrique.

L'intégralité du câblage électrique doit être réalisée conformément aux codes locaux, ou, en leur absence, avec: 1) le code national de l'électricité National Electrical Code ANSI/NFPA N° 70, dernière édition, ou 2) le « Code canadien de l'électricité – Partie 1 », CSA STD. C22.1. Le présent appareil doit être raccordé électriquement à la terre en conformité avec ces codes.

REMARQUE : Toute installation doit respecter la norme
1) ANSI Z223.1/NFPA54, la dernière édition du « National Fuel Gas Code » ou la norme
2) CSA B149.1 « Code d'installation de gaz naturel ou gaz propane » ou au Canada se reporter à la dernière édition de B149.1 et respecter les exigences des services publics locaux ou des autorités compétentes. Ces dernières exigences en vigueur ont priorité sur les instructions générales ici présentes. L'intégralité du câblage électrique doit être réalisée conformément aux codes locaux, ou, en leur absence, avec: 1) le code national de l'électricité ANSI/NFPA N° 70, dernière édition, ou
2) le « Code canadien de l'électricité – Partie 1 », CSA STD. C22.1. Le présent appareil doit être raccordé électriquement à la terre en conformité avec ces codes.

REMARQUE : Une soupape de surpression est incluse avec chaque appareil et doit être installée avant le remplissage du circuit et du système.

⚠ AVERTISSEMENT

La liste des pièces de rechange désigne les pièces qui contiennent des fibres de céramique réfractaire (FCR). Les FCR ont été classées comme cancérigène possible pour l'homme. Lorsqu'elles sont exposées à des températures supérieures à 80 °C/180 °F, comme lors d'un contact direct avec une flamme, les FCR se transforment en silice cristalline, un cancérigène connu. Lorsqu'elles sont déplacées à la suite d'un entretien ou d'une réparation, ces substances se retrouvent en suspension dans l'air et peuvent être dangereuses si elles sont inhalées.

Ne pas retirer ni remplacer des pièces contenant des RCF ni tenter de réaliser des travaux d'entretien ou de réparation impliquant des RCF sans porter les équipements de protection suivants:

1. Un masque filtrant approuvé par le NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health).
2. Des vêtements amples à manches longues.
3. Des gants.
4. Une protection oculaire.

⚠ AVERTISSEMENT

Le CO doit être inférieur à 150 ppm

⚠ AVERTISSEMENT

CANCERS ET PROBLÈMES DE REPRODUCTION.
WWW.P65WARNINGS.CA.GOV.
COMME L'EXIGE LA PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE.

1.E Emplacement de l'appareil

Placer l'appareil de façon à respecter les dégagements suffisants pour les opérations d'entretien et d'inspection. Il doit être placé en un endroit où les fuites, provenant des conduites ou des raccords, ne feront aucun dégât à la zone voisine de l'appareil ou à la structure du plancher.

S'il n'est pas possible d'éviter ce type d'emplacement, il est recommandé d'installer un bac de récupération, possédant une vidange adéquate, sous l'unité.

La conception de cet appareil est certifiée par CSA-International pour une installation sur un plancher combustible, en sous-sol, placard, local de services ou alcôve. Choisir l'emplacement de l'appareil en prenant en compte la longueur du conduit d'évacuation des gaz de combustion et de la plomberie extérieure. Placer l'appareil de façon à ce que les composants du système d'allumage soient protégés de l'eau (gouttelettes, arrosage, pluie, etc.) au cours de son fonctionnement ainsi que des opérations d'entretien (changement de circulateur, changement des commandes, etc.). En cas d'évacuation verticale des gaz de combustion, placer l'appareil aussi près que possible de la cheminée ou du mur extérieur. Si les terminaisons d'évacuation des gaz brûlés et/ou d'air de combustion traversent un mur, et qu'il existe un risque d'accumulation de neige dans la région, les deux terminaisons doivent être placées de façon à dépasser les hauteurs maximales de neige prévues.

Les dimensions et les exigences indiquées dans la **Figure 1** doivent être respectées pour le choix de l'emplacement de l'appareil.

1.F Emplacement de l'appareil par rapport au circuit de la piscine

Pour des résultats optimaux, l'appareil doit être placé à moins de 4,6 m (15 pieds) du circuit de la piscine. La pompe est dimensionnée pour une longueur maximale de tuyauterie de 9 m (30 pi).

Si l'appareil doit être installé avec des tuyaux plus longs, des tuyaux de plus grand diamètre sont acceptables. Consulter le fabricant.

SURFACE APPAREIL	DÉGAGEMENT REQUIS PAR RAPPORT AUX MATÉRIAUX COMBUSTIBLES		DÉGAGEMENT CONSEILLÉ POUR ENTRETIEN	
	po	cm	po	cm
Côté gauche	1	2,5	24	61
Côté droit	1	2,5	24	61
Dessus	1	2,5	12	30
Arrière	1	2,5	12**	30**
Avant	1	2,5	36	91
Vertical (Catégorie 1) Ventil.	6*	15,2*		
Horizontal (Category 3) Ventil.	selon UL 1738 pour la ventilation du système			

*2,5 cm / 1 po avec une évacuation de type B.
 **Si la prise d'air ou d'évacuation est raccordée à l'arrière de l'appareil, le dégagement recommandé est de 91 cm/36 po.

Tableau 1. Dégagements

1.G Emplacement de l'appareil pour maintenir une distance appropriée entre l'évacuation horizontale/le conduit d'air et le mur extérieur

La soufflante de tirage forcé d'air de combustion de l'appareil est d'une puissance suffisante pour aspirer l'air et évacuer les gaz correctement lorsque les exigences relatives aux conduits horizontaux sont respectées. Celles-ci sont indiquées dans le **Tableau 2**.

REMARQUE: Sur tous les modèles MT2P, la taille du collier d'évacuation des fumées est supérieure à celle du conduit d'évacuation utilisé.

Pour ces capacités, les terminaisons murales d'évacuation sont livrées avec des colliers d'évacuation de rechange pour s'adapter aux différentes dimensions. Les dimensions du collier d'évacuation et les diamètres des conduits horizontaux sont présentés dans le **Tableau 2** et la **Figure 1**. Les colliers d'évacuation de grande dimension sont destinés aux circuits d'évacuation de catégorie I (verticaux).

SECTION 2 Évacuation des gaz de combustion et air de combustion

2.A Air de combustion

Pour ce chauffe-piscine, prévoir les volumes d'air de combustion et les évacuations de gaz de combustion conformément aux exigences de la section 5.3, « Air for Combustion and Ventilation », de la norme « National Fuel Gas Code », ANSI Z223.1, ou des sections 7.2, 7.3 ou 7.4 des codes d'installation CSA B149.1, ou des codes locaux du bâtiment en vigueur.

L'appareil peut prélever l'air de combustion dans la pièce où il se trouve, ou être approvisionné en air de combustion par des conduits acheminés vers l'extérieur. Dans tous les cas, prévoir l'évacuation des gaz de combustion.

2.A.1 Air de combustion prélevé dans la pièce

Aux États-Unis, la norme la plus courante prévoit que la pièce doit être en communication avec l'extérieur par l'une des méthodes, 1 ou 2, suivantes. Lorsque vous utilisez des conduits, ils doivent être de la même section que l'ouverture à laquelle ils doivent être connectés.

Méthode 1: Deux ouvertures permanentes, une située à 30 cm/12 po du haut et une située à moins de 30 cm/12 po du sol doivent être prévues. Les ouvertures doivent communiquer directement, ou par tuyaux, avec les espaces extérieurs, ou

REMARQUE: Sur un même mur, la terminaison de prise d'air de combustion MT2P doit se situer sous la terminaison d'évacuation des gaz à une distance verticale minimale de 30 cm (12 po) et à une distance horizontale minimale de 91 cm (36 po).

La terminaison de prise d'air de combustion doit être placée à une hauteur suffisante pour éviter les obstructions dues à la neige, aux feuilles et aux autres débris. Ne jamais prélever l'air comburant à proximité de la piscine. Il existe un risque de corrosion ou de dommages pour le chauffe-piscine.

1.H Dimensions

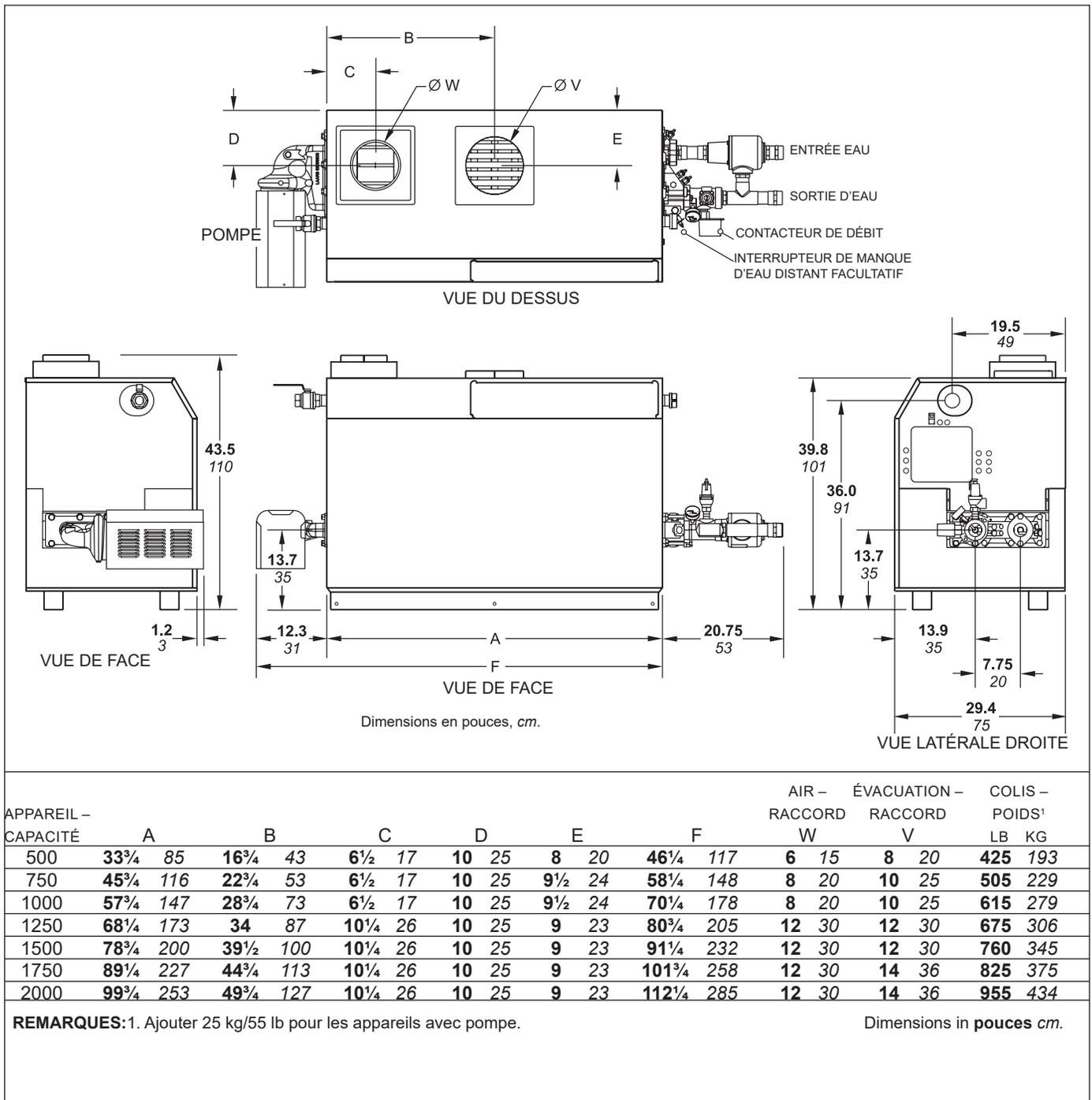


Figure 1. Dimensions (modèles avec pompe).

REMARQUE: La taille du collier d'évacuation des fumées est supérieure à celle du conduit d'évacuation utilisé. Les dimensions du collier d'évacuation et les diamètres des conduits horizontaux sont présentés dans le **Tableau 2**. Les colliers d'évacuation de grande dimension sont destinés aux circuits d'évacuation de catégorie I (verticaux).

REMARQUE: Sur un même mur, la terminaison de prise d'air de combustion doit se situer sous la terminaison d'évacuation des gaz à une distance verticale minimale de 30 cm (12 po) et à une distance horizontale minimale de 91 cm (36 po).

La terminaison de prise d'air de combustion doit être placée à une hauteur suffisante pour éviter les obstructions dues à la neige, aux feuilles et aux autres débris.

CAPACITÉ	DIAMÈTRE DU COLLIER D'ÉVACUATION		DIAMÈTRE CONDUIT D'ÉVACUATION HORIZONTAL		DIAMÈTRE DE CONDUIT DE PRISE D'AIR		LONGUEUR MAX. DE CONDUIT		NB. MAX DE COUDES	MURALE – TERMINAISON D'ÉVACUATION RÉFÉRENCE	MURALE – PRISE D'AIR DE COMBUSTION RÉFÉRENCE
	po	cm	po	cm	po	cm	pi	m			
500	8	20	6	15	6	15	50	15	3	CA001401	CA20260701
750	10	25	8	20	8	20	50	15	3	CA001402	CA20260703
1000	10	25	8	20	8	20	50	15	3	CA001402	CA20260703
1250	12	30	10	25	12	30	50	15	3	CA001405	CA20260706
1500	12	30	10	25	12	30	50	15	3	CA001405	CA20260706
1750	14	36	12	30	12	30	50	15	3	CA001404	CA20260706
2000	14	36	12	30	12	30	50	15	3	CA001404	CA20260706

Tableau 2. Prise d'air et évacuation horizontales – paramètres.

le vide sanitaire ou le grenier communiquant directement avec l'extérieur. Lorsque les ouvertures communiquent directement avec l'extérieur ou par des conduits verticaux, elles doivent être de 1 pouce carré minimum par tranche de 4000 BTU/h de puissance de chauffage (5,5 cm²/kW). Lorsque la communication avec l'extérieur se fait par des conduits horizontaux, chaque ouverture doit présenter une surface libre d'au minimum 1 pouce carré par tranche de 2000 BTU/H (11 cm²/kW) de consommation totale pour la totalité des équipements présents dans l'espace clos. Le **Tableau 3** indique les données relatives à cette méthode pour chaque modèle.

Méthode 2: Prévoir une ouverture permanente située à 30 cm/12 po du sommet de l'enceinte. L'ouverture doit communiquer avec l'extérieur soit directement soit par le biais d'un conduit horizontal ou vertical, dans ce dernier cas, le conduit peut communiquer avec un espace lui-même en communication directe avec l'extérieur. L'ouverture doit présenter une section libre de passage d'air minimale de 1 pouce carré par tranche de 3000 BTU/h (7 cm²/kW) de puissance absorbée par tous les équipements placés dans l'enceinte. La surface de cette ouverture doit être supérieure ou égale à la somme des surfaces de tous les raccords d'évacuation des gaz de combustion présents dans l'espace fermé.

Dans la mesure où elles sont conformes aux exigences énoncées dans les codes en vigueur précités, d'autres méthodes pour amener de l'air de combustion et de ventilation sont acceptées.

Au Canada, consulter les codes de construction et de sécurité locaux ou, en l'absence de ces derniers, la norme CSA B149.1.

2.A.2 Admission d'air de combustion

L'air de combustion peut être prélevé à travers un mur ou un toit. S'il s'agit d'un mur, utiliser une terminaison murale horizontale fournie par les fabricants (voir le **Tableau 2** on page 10). Lorsque l'air est prélevé par le toit, utiliser un chapeau pare-pluie adapté ou placer un coude de façon à empêcher l'entrée de l'eau de pluie (voir **Figure 2** on page 11).

Utiliser un conduit en acier galvanisé à simple paroi, voir le **Tableau 4** on page 11, pour l'admission d'air de combustion (voir le **Tableau 2** et la Figure 1 pour en déterminer les dimensions). Amener l'admission d'air jusqu'à l'appareil de chauffage le plus directement possible. Sceller tous les joints et raccords avec du ruban. Fournir les attaches de suspension appropriées. L'appareil ne doit pas supporter le poids de la tuyauterie d'admission d'air de combustion. La longueur maximale de conduit rectiligne autorisée est de 15 m (50 pi). Trois coudes ont été inclus dans la section linéaire de 15 m (50 pi). Retirer 3 m (10 pi) à la longueur de conduit rectiligne

autorisée pour chaque coude utilisé (voir le **Tableau 2** on page 10). Si le nombre de coudes utilisés est inférieur à 3, la longueur maximale de conduit rectiligne autorisée est toujours de 15 m (50 pi).

Le raccord du conduit d'admission d'air se situe sur le boîtier de filtre. Sur cet appareil, les conduits d'air de combustion et d'évacuation des gaz de combustion sont raccordés au sommet.

Outre l'air de combustion, une admission d'air de ventilation est requise, elle comprend l'air nécessaire au confort et aux bonnes conditions de travail du personnel. Cet appareil émet moins de 1 % de sa puissance en entrée dans la pièce, mais d'autres sources de chaleur peuvent être présentes.

2.B Évacuation des gaz de combustion

2.B.1 Catégories d'évacuation des gaz de combustion

Selon l'évacuation des gaz de combustion souhaitée pour cet appareil, celui-ci est considéré comme un appareil de catégorie I ou de catégorie III. En général, un circuit

Appareil – Capacité	Chaque ouverture*	
	Pouces carrés	cm ²
500	125	807
750	188	1213
1000	250	1613
1250	313	2020
1500	375	2420
1750	438	2826
2000	500	3226

*Section libre de passage d'air nette pouces carrés / cm²

La surface indiquée correspond à une des deux ouvertures: une au niveau du sol et une autre au plafond. La surface totale nette est ainsi le double de celle indiquée.

Utiliser ce Tableau si l'appareil communique directement avec l'extérieur. Pour des situations particulières et des méthodes alternatives, se reporter à la dernière édition de la norme ANSI Z223.1.

Remarque: Consulter le fabricant du volet pour connaître la section libre de passage d'air nette des volets. Si une grille est installée, prendre en compte la résistance de celle-ci pour le calcul de la section libre de passage d'air. Vérifier la conformité à tous les codes locaux relatifs à l'air de combustion.

Tableau 3. Ouvertures d'air de combustion.

d'évacuation vertical est considéré comme un système catégorie I. Cependant, dans de rares cas, le circuit d'évacuation vertical peut être considéré comme étant de catégorie III. Aux États-Unis, le National Fuel Gas Code (ANSI Z223.1, dernière édition) ou, au Canada, le code CSA B149.1 (dernière édition) définit un circuit d'évacuation de catégorie I et propose des règles et des Tableaux pour dimensionner ces circuits. Si le circuit d'évacuation vertical de l'appareil ne répond pas aux critères de la catégorie I, son circuit d'évacuation doit être de catégorie III.

Tous les circuits d'évacuation de l'appareil qui débouchent horizontalement (sans extracteur électrique) sont considérés comme des circuits d'évacuation de catégorie III.

2.B.2 Ventilation de catégorie I

Si les gaz de combustion de l'appareil sont évacués en catégorie I, le circuit d'évacuation doit être conforme au National Fuel Gas Code (ANSI Z223.1 – dernière édition) aux États-Unis, ou au code CSA B149.1 (dernière édition), au Canada. Le circuit d'évacuation des gaz de combustion doit être dimensionné et installé en tant qu'appareil de catégorie I à extraction électrique.

Si la hauteur de la cheminée est supérieure à 7,6 m/25 pieds, ou si les gaz de combustion de plusieurs appareils sont évacués dans le même conduit vertical, un régulateur de tirage barométrique doit être installé sur chaque appareil, de façon à ce que le tirage de la cheminée ne dépasse pas une pression négative de 0,1 po de c.e./25 Pa.

Si pour un circuit d'évacuation de catégorie I, quel qu'il soit, un extracteur est utilisé, la pression négative du tirage doit se situer entre 0,01 et 0,10 po de c.e. (2,5 et 25 Pa).

2.B.3 Circuits communs d'évacuation des gaz de combustion

Ces appareils sont considérés comme de catégorie I avec extracteur lorsque l'évacuation de leurs gaz de combustion est verticale et respecte tous les codes en vigueur.

Lorsque l'évacuation des gaz de combustion d'un appareil à extraction forcée est assurée par un conduit vertical commun à d'autres équipements et appelé « évacuation commune », l'installateur doit prendre des précautions particulières pour assurer un fonctionnement sans danger. Dans le cas où l'évacuation commune est bloquée, il est possible, surtout pour les appareils assistés par un extracteur, que les fumées soient refoulées à travers les appareils inactifs partageant ce même conduit. Il en résulte que les fumées pénètrent dans des espaces occupés. **Si cette situation se produit et que les appareils continuent à fonctionner, des blessures corporelles graves, voire mortelles, peuvent survenir.**

TERME	DESCRIPTION
Conduit	Conduit en acier galvanisé à simple paroi, calibre 24 minimum (isolé ou non)
Joint de raccord	Ruban adhésif ou ruban en aluminium

Tableau 4. Matériau requis pour le conduit d'air de combustion

⚠ AVERTISSEMENT

Le fonctionnement des appareils avec un système d'évacuation bloqué peut provoquer des blessures graves, voire la mort. Si le fonctionnement de tous les appareils connectés à un système d'évacuation commun ne peut pas être assuré, y compris la prévention de la dispersion des gaz toxiques dans les espaces habités, on ne devrait pas installer un système d'évacuation commun et chaque appareil devrait être ventilé séparément.

Les exigences de dimensionnement, de construction et de sécurité établies par le National Fuel Gas Code, ANSI Z223.1 ou, au Canada, le code CSA B149.1, ainsi que de tous les codes locaux en vigueur, doivent être respectées.

Comme précaution supplémentaire, il est recommandé d'installer un détecteur de monoxyde de carbone (CO) avec alarme dans tous les espaces clos contenant des appareils à combustion.

L'évacuation des gaz de combustion de ces appareils ne doit pas être assurée par un circuit d'évacuation horizontal commun de catégorie III (évacuation horizontale ou autre configuration propre à la catégorie III), à moins qu'un extracteur d'une puissance appropriée soit utilisé et que le circuit d'évacuation commun soit correctement conçu par le fabricant de l'extracteur ou par un ingénieur qualifié.

Consulter les instructions d'installation et d'utilisation de tous les appareils partageant l'évacuation commune pour connaître les instructions, les avertissements, les restrictions et les exigences de sécurité. Si le fonctionnement de tous les appareils connectés à un système d'évacuation commun ne peut pas être assuré, y compris la prévention de la dispersion des gaz toxiques dans les espaces habités, on ne devrait pas installer un système d'évacuation commun et chaque appareil devrait être ventilé séparément.

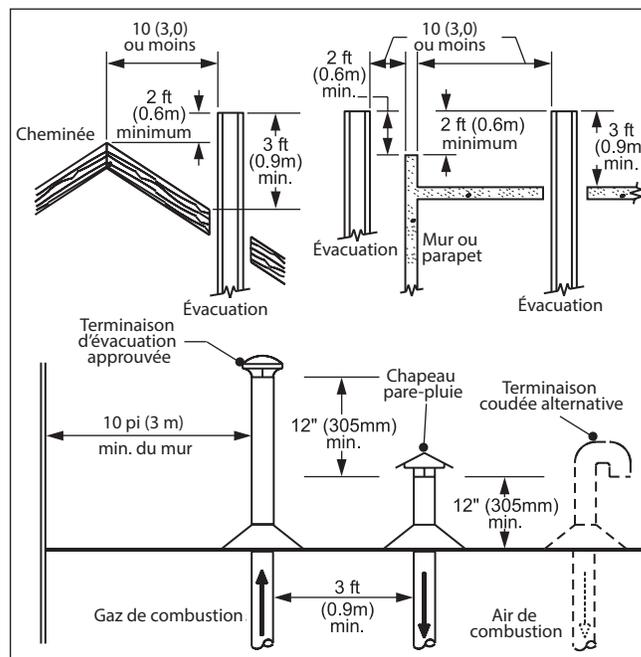


Figure 2. Air de combustion et évacuation des gaz de combustion par le toit

Installations au Canada¹

Installations aux États-Unis²

A =	Espacement au-dessus de plateforme, véranda, porche, terrasse ou balcon	12 in (30 cm)	12 in (30 cm)
B =	Espacement avec fenêtre ou porte qui peut être ouverte	<ul style="list-style-type: none"> 15 cm (6 po) pour une puissance ≤ 3 kW (10 000 BTU/H) 30 cm (12 po) pour une puissance > 3 kW (10 000 BTU/H) et ≤ 30 kW (100 000 BTU/H) 91 cm (36 po) pour une puissance > 30 kW (100 000 BTU/H) 	<ul style="list-style-type: none"> 15 cm (6 po) pour une puissance ≤ 3 kW (10 000 BTU/H) 23 cm (9 po) pour une puissance > 3 kW (10 000 BTU/H) et ≤ 15 kW (50 000 BTU/H) 30 cm (12 po) pour une puissance > 15 kW (50 000 BTU/H)
C =	Espacement avec fenêtre toujours fermée	Voir remarque 4	Voir remarque 5
D =	Espacements verticaux des soffites ventilés, situés au-dessus de l'extrémité du conduit à une distance horizontale de 61 cm (2 pi) de l'axe médian vertical de l'extrémité d'évacuation.	Voir remarque 4	Voir remarque 5
E =	Espacement avec soffite non ventilé	Voir remarque 4	Voir remarque 5
F =	Espacement vers le coin extérieur	Voir remarque 4	Voir remarque 5
G =	Espacement vers le coin intérieur	Voir remarque 4	Voir remarque 5
H =	Espacement par rapport à chaque côté de l'axe central au-dessus d'un ensemble compteur/régulateur	91 cm (3 pi) pour une hauteur max. de 4,6 m (15 pi)	Voir remarque 5
I =	Espacement vers la sortie de ventilation du régulateur de service	91 cm (3 pi)	Voir remarque 5
J =	Espacement vers une entrée d'air non mécanique dans le bâtiment ou vers une entrée d'air de combustion d'un autre appareil	<ul style="list-style-type: none"> 15 cm (6 po) pour une puissance ≤ 3 kW (10 000 BTU/H) 30 cm (12 po) pour une puissance > 3 kW (10 000 BTU/H) et ≤ 30 kW (100 000 BTU/H) 91 cm (36 po) pour une puissance > 30 kW (100 000 BTU/H) 	<ul style="list-style-type: none"> 15 cm (6 po) pour une puissance ≤ 3 kW (10 000 BTU/H) 23 cm (9 po) pour une puissance > 3 kW (10 000 BTU/H) et ≤ 15 kW (50 000 BTU/H) 30 cm (12 po) pour une puissance > 15 kW (50 000 BTU/H)
K =	Espacement par rapport à une entrée d'air mécanique	1,83 m (6 pi)	91 cm (3 pi) au-dessus pour une distance horizontale inférieure à 3 m (10 pi)
L =	Espace au-dessus d'un trottoir bétonné ou d'une allée bétonnée sur la voie publique.	2,13 m (7 pi)†	2,13 m (7 pi) pour les systèmes à tirage mécanique (appareil de catégorie I). Les évacuations des appareils des catégories II et IV ne doivent pas être placées au-dessus de passages publics ou d'autres zones au sein desquelles les condensats et les vapeurs peuvent constituer une nuisance ou un danger pour les personnes.*
M =	Espacement sous une plateforme, une véranda, un porche, une terrasse ou un balcon	30 cm (12 po)‡	Voir remarque 5

† L'évacuation des gaz de combustion ne doit pas se terminer directement au-dessus d'un trottoir ou d'une allée située entre deux habitations familiales distinctes et qui sert aux deux habitations.

‡ Permis uniquement si la véranda, le porche, la terrasse ou le balcon sont pleinement ouverts sur au moins deux côtés au-dessus du sol.

Remarques:

- 1) Conformément au code d'installation de gaz naturel et de gaz propane B149.1 de la CSA (Association canadienne de normalisation).
- 2) Conformément aux normes actuelles ANSI Z223.1/NFPA 54, Natural Fuel Gas Code.
- 3) Si les codes d'installation en vigueur localement indiquent des dégagements différents de ceux illustrés ici, le dégagement le plus strict prévaut.
- 4) Pour les dégagements non indiqués dans CAN/CSA-B149, utilisez les dégagements conformes aux règlements d'installation locaux et aux exigences du fournisseur de gaz.
- 5) Pour les dégagements non indiqués dans ANSI Z223.1/NFPA 54, utilisez les dégagements conformes aux règlements d'installation locaux et aux exigences du fournisseur de gaz.
- 6) IMPORTANT: Placer les terminaisons de façon à ce qu'elles dépassent de 30 cm (12 pi) la hauteur d'enneigement prévue. Les codes locaux peuvent être plus restrictifs, les consulter pour plus d'informations.

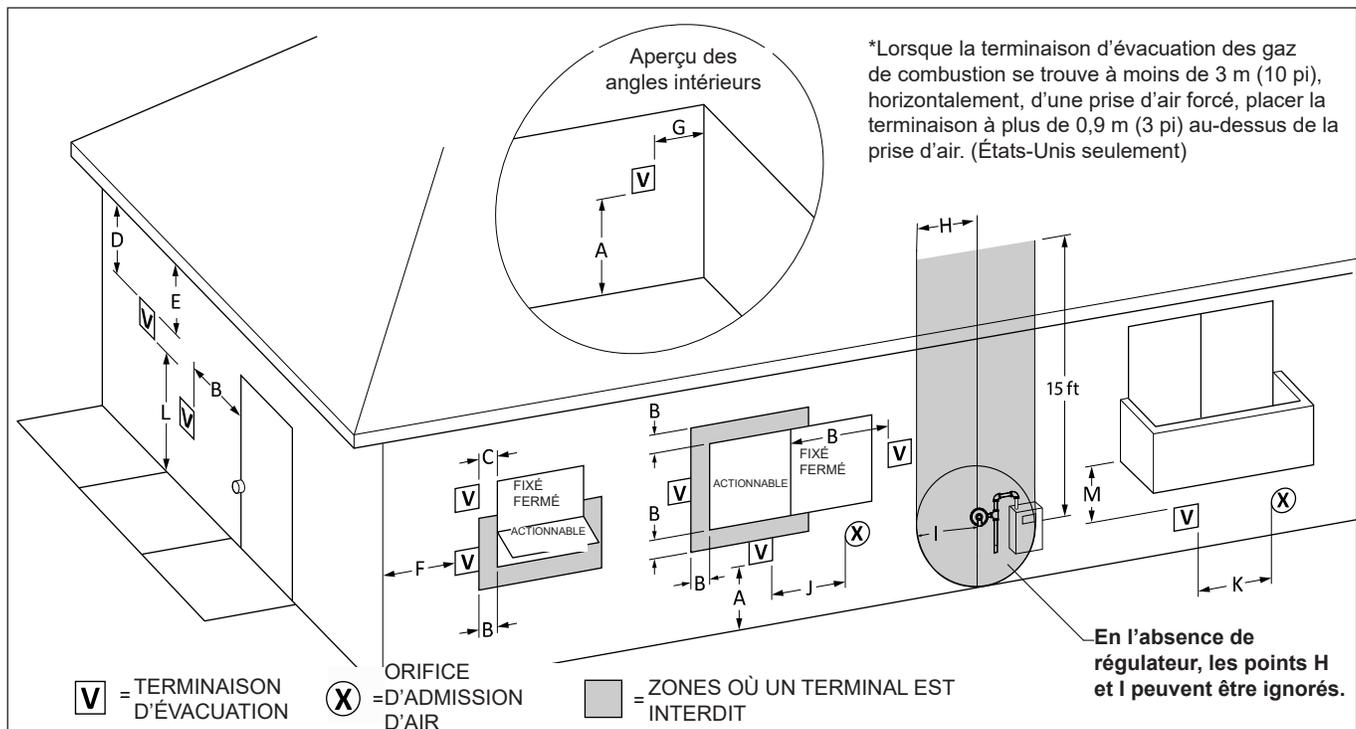


Figure 3. Air de combustion et évacuation des gaz de combustion par un mur latéral

TERME	DESCRIPTION
Tuyau	Doit être conforme à la norme UL 1738, de type acier inoxydable 29-4C (isolé ou non isolé).
Joint de raccord	Suivre les instructions du fabricant du circuit d'évacuation

Tableau 5. Matériau requis pour l'évacuation horizontale.

2.B.4 Ventilation de catégorie III

Lorsque l'évacuation des gaz de combustion de l'appareil est assurée par un conduit horizontal, celui-ci doit être installé conformément aux instructions du présent manuel d'installation et celles du fabricant du circuit d'évacuation. Le circuit d'évacuation des gaz de combustion en acier inoxydable étanche (voir Tableau 5).

Amener le conduit d'évacuation des gaz de combustion à l'appareil de chauffage le plus directement possible. Sceller tous les joints et fournir les attaches de suspension appropriées, conformément aux instructions du fabricant du circuit d'évacuation des gaz de combustion. Les portions horizontales du circuit d'évacuation des gaz de combustion doivent être supportées pour éviter leur fléchissement, ce qui pourrait provoquer des creux où les condensats seraient piégés. L'appareil ne doit pas supporter le poids du conduit d'évacuation des gaz de combustion. Les sections horizontales doivent être installées avec une pente de 2 cm/m (¼ po par pied) descendant de l'appareil vers la terminaison d'évacuation. Consulter le Tableau 2 on page 10 pour connaître les dimensions du circuit d'évacuation de catégorie III. Jusqu'à trois coudes peuvent être utilisés pour 15 m (50 pi) linéaires de conduit. Retirer 3 m (10 pi) à la longueur de conduit rectiligne autorisée pour chaque coude utilisé.

⚠ AVERTISSEMENT

La terminaison d'évacuation à l'extérieur devient très chaude. Elle doit être installée de façon à réduire le risque de brûlures au contact de l'extrémité de l'évent.

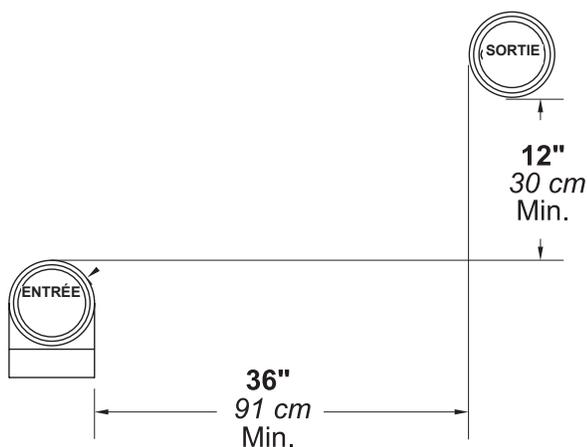


Figure 4. Distance minimale du conduit d'évacuation des gaz de combustion.

2.C Emplacement des terminaisons d'évacuation des gaz de combustion et d'air de combustion

2.C.1 Terminaison murale d'évacuation des gaz de combustion

Utiliser la hotte d'évacuation murale adaptée. Celle-ci est répertoriée dans le manuel d'utilisation et d'installation. Elle permet de faire passer le conduit d'évacuation à travers un mur du bâtiment et doit être placée conformément à la norme ANSI Z223.1/NFPA 54 et aux codes locaux en vigueur. Au Canada, l'installation doit respecter la norme CSA B149.1 ou B149.2 ainsi que les codes locaux en vigueur. Prendre en compte les éléments suivants lors de l'installation de la terminaison:

1. La Figure 3 on page 12 illustre les exigences en termes de dégagements des terminaisons d'évacuation des gaz de combustion pour les États-Unis et le Canada.
2. Les terminaisons d'évacuation des gaz de combustion pour des appareils à condensation ou les appareils dont les évacuations génèrent de la condensation **ne doivent pas** déboucher au-dessus d'un endroit de passage piétonnier ou d'une zone où la condensation ou les vapeurs peuvent provoquer des nuisances ou présenter un danger.
3. Placer la terminaison d'évacuation des gaz de combustion de façon à ce que les gaz de combustion ne soient pas aspirés par les prises d'air de systèmes de climatisation.
4. Placer la terminaison d'évacuation des gaz de combustion de façon à ce que les gaz de combustion ne pénètrent pas dans le bâtiment par les portes, les fenêtres, les ventilations naturelles ou toute autre ouverture similaire. Éviter, autant que possible, le positionnement sous une fenêtre ou à proximité de portes.
5. Placer la terminaison d'évacuation de façon à ce qu'elle ne soit pas gênée par la neige. Le National Fuel Gas Code recommande de placer la prise à plus de 12 po/30 cm au-dessus du niveau maximal d'enneigement. Lorsqu'il existe un risque d'accumulation de neige, il est primordial que l'installateur place l'évacuation à plus de 12 po/30 cm au-dessus du niveau maximal d'enneigement. Consulter les autorités locales et les codes associés pour connaître les techniques d'installation appropriées.
6. Placer la terminaison de façon à ce que les gaz de combustion évacués ne se déposent pas à la surface du bâtiment ou sur des objets proches. Les produits de combustion risquent d'endommager de telles surfaces.
7. Si le chauffe-piscine prélève l'air de combustion par le biais de conduits, et que la prise d'air se trouve sur le même mur que la terminaison d'évacuation des fumées, la terminaison d'évacuation des gaz doit être placée au minimum à 90 cm (3 pieds) de la terminaison de prise d'air de combustion horizontalement, et à 30 cm (1 pied) au minimum au-dessus de celle-ci.

2.C.2 Terminaison murale de prise d'air de combustion

Si la prise d'air est murale, utiliser la terminaison de prise d'air de combustion murale proposée par le fabricant qui correspond aux références indiquées dans le Tableau 1 on page 8. Prendre en compte les éléments suivants lors de l'installation de la terminaison:

1. Ne pas placer la terminaison de prise d'air près d'une source d'émanations de fumées corrosives (par exemple produit de nettoyage, composés chlorés, etc.).
2. Positionner la terminaison de manière à la protéger d'actes de vandalisme ou de dommages accidentels.

3. Placer la terminaison de prise d'air de combustion de façon à ce qu'elle ne soit pas gênée par la neige. Le National Fuel Gas Code recommande de placer la prise à plus de 12 po/30 cm au-dessus du niveau maximal d'enneigement. Lorsqu'un risque d'accumulation de neige existe, il est primordial que l'installateur place la prise à plus de 12 po/30 cm au-dessus du niveau maximal d'enneigement. Consulter les autorités locales et les codes associés pour connaître les techniques d'installation appropriées.

AVERTISSEMENT

Il est essentiel que la prise d'air de combustion et les terminaisons d'évacuation des gaz de combustion soient placées à plus de 12 po/30 cm au-dessus du niveau maximal d'enneigement. Si la terminaison d'évacuation ou la prise d'air est obstruée par la neige, l'appareil peut produire un excès de monoxyde de carbone ou provoquer la recirculation des gaz de combustion dans le bâtiment ou l'habitation. Il existe un risque de blessures et même de MORT. Les chutes, la dérive et l'accumulation de neige doivent être prises en compte lors du placement des terminaisons dans un environnement potentiellement soumis à la neige.

4. Si l'évacuation de cet appareil est murale, sur le même mur, la terminaison d'évacuation des gaz doit être placée au minimum à 90 cm (3 pieds) de la terminaison de prise d'air de combustion horizontalement, et à 30 cm (1 pied) au minimum au-dessus de celle-ci (voir Figure 4).

2.C.3 Terminaison verticale d'évacuation des gaz de combustion

Si l'évacuation des gaz de combustion passe par le toit, dépasser verticalement d'au minimum 3 pieds/0,9 m le point de sortie du conduit d'évacuation dans le toit. Le conduit doit dépasser verticalement de 2 pieds/0,6 m toute partie de bâtiment située à une distance inférieure à 10 pieds/3 m et dépasser suffisamment la hauteur d'enneigement prévue. Si l'air de combustion est prélevé par le toit, la prise d'air de combustion doit se terminer à moins de 12 pi/30 cm sous la terminaison d'évacuation des gaz de combustion (voir Figure 2 on page 11). Consulter les autorités locales et les codes associés pour connaître les techniques d'installation appropriées.

Règlements du Massachusetts 248 CMR 5.08:

(a) **Pour tout appareil au gaz mural à évacuation horizontale installé dans chaque logement, bâtiment et structure utilisés en tout ou partie à des fins résidentielles, y compris ceux possédés ou utilisés par le Commonwealth, et dans lesquels la terminaison murale du conduit d'évacuation se situe à moins de 2,13 m (7 pi) au-dessus du contreplaqué de finition dans la zone d'évacuation, y compris, mais sans limitation, les plateformes et les porches, il convient de se conformer aux exigences suivantes:**

1. **INSTALLATION DE DÉTECTEURS DE MONOXYDE DE CARBONE.**

Au moment de l'installation de l'équipement alimenté au gaz avec ventilation par mur latéral, le plombier installateur ou le monteur d'installation au gaz doit veiller à ce qu'un détecteur de monoxyde de carbone avec une alarme et une batterie de secours soit installé au niveau du sol à l'endroit de l'installation de cet équipement au gaz. De plus, il devra veiller à ce qu'un détecteur de monoxyde de carbone avec alarme, alimenté sur batterie ou câblé sur secteur, soit installé à chaque niveau supplémen-

taire du logement, bâtiment ou structure qui est desservi par l'équipement alimenté au gaz avec ventilation horizontale par mur latéral. Il est de la responsabilité du propriétaire des lieux de s'assurer les services de professionnels agréés qualifiés pour l'installation de détecteurs de monoxyde de carbone câblés.

a. Dans le cas où l'équipement alimenté au gaz avec ventilation horizontale par mur latéral est installé dans un vide sanitaire ou des combles, le détecteur de monoxyde de carbone avec une alarme et une batterie de secours doit être installé au niveau de sol immédiatement adjacent.

b. Dans le cas où les exigences de cette subdivision ne pourraient pas être satisfaites au moment de la fin d'installation, le propriétaire aura une période de trente (30) jours pour se mettre en conformité avec ces exigences, dans la mesure où durant cette période un détecteur de monoxyde de carbone avec une alarme et une batterie de secours sera effectivement installé.

2. **DÉTECTEURS DE MONOXYDE DE CARBONE APPROUVÉS**

Chaque détecteur de monoxyde de carbone requis par les clauses présentées ci-dessus doit être conforme aux normes NFPA 720 et doit être listé ANSI/UL 2034 et certifié IAS.

3. **PLAQUE SIGNALÉTIQUE** Une plaque d'identification en métal ou en plastique doit être montée en permanence sur l'extérieur du bâtiment à une hauteur minimum de 2,44 m (8 pi) au-dessus du niveau du sol, directement en ligne avec la terminaison de ventilation de sortie pour l'appareil ou équipement de chauffage au gaz ventilé horizontalement. La plaque signalétique doit indiquer, en caractères imprimés d'au moins 13 mm (1/2 po) de hauteur: « GAS VENT DIRECTLY BELOW » / « ÉVACUATION DE GAZ JUSTE EN DESSOUS ». « KEEP CLEAR OF ALL OBSTRUCTIONS » / « NE PAS OBSTRUER ».

4. **INSPECTION** L'inspecteur du gaz de la province ou local pour l'équipement alimenté au gaz avec ventilation horizontale par mur latéral, ne doit approuver l'installation que si, durant son inspection, l'inspecteur constate que des détecteurs de monoxyde de carbone et des signalisations sont bien installés en conformité avec les dispositions 1 à 4 de 248 CMR 5.08(2) (a).

(b) **DISPENSES: L'équipement suivant est dispensé des dispositions 1 à 4 de l'article 248 CMR 5.08(2)(a):**

1. L'équipement indiqué au chapitre 10 intitulé « Équipement ne nécessitant pas d'évacuation » dans la dernière édition de la norme NFPA 54 telle qu'approuvée par la commission; et
2. l'équipement au gaz à évacuation horizontale murale homologué « Produit approuvé » installé dans une pièce ou une construction distincte du logement, de la construction ou du bâtiment utilisé en tout ou partie à des fins résidentielles.

(c) **EXIGENCES DU FABRICANT – SYSTÈME D'ÉVACUATION DES GAZ FOURNI.**

Lorsque le fabricant de l'appareil au gaz à évacuation horizontale murale homologué « Produit approuvé » fournit un plan du système d'évacuation ou des composants du système avec l'équipement, les instructions fournies par le fabricant pour l'installation de l'équipement et du système d'évacuation doivent comprendre:

1. Des Instructions détaillées pour l'installation du système d'évacuation ou ses composants; et
2. Une liste complète des pièces du modèle de système d'évacuation ou du système d'évacuation.

(d) **EXIGENCES DU FABRICANT – SYSTÈME D'ÉVACUATION DES GAZ NON FOURNI.**

Lorsque le fabricant de l'appareil au gaz à évacuation horizontale murale homologué « Produit approuvé » ne fournit pas les pièces permettant l'évacuation des gaz de combustion, mais qu'il détermine des « systèmes d'évacuation spéciaux », ledit fabricant doit respecter les exigences suivantes:

1. identification de chaque « système d'évacuation spécial » doit comporter le site Web, le numéro de téléphone ou l'adresse du fabricant auprès duquel obtenir les instructions d'installation dudit système; et les
2. systèmes d'évacuation spéciaux » doivent être homologués « Produit approuvé » par la commission et leurs instructions doivent comprendre une liste des pièces et des instructions d'installation détaillées.

- (e) Une copie de toutes les instructions d'installation de l'appareil au gaz à évacuation horizontale murale homologué pour le « Produit approuvé », de toutes les instructions pour le système d'évacuation, ainsi qu'une liste de toutes les pièces requises pour les instructions de l'évacuation et/ou toutes les instructions sur la conception du système d'évacuation, doivent être conservées avec l'appareil une fois l'installation terminée.

Le site Web des fabricants où obtenir les instructions d'installation des systèmes d'évacuation se trouve en dernière page.

2.C.4 Terminaison verticale de prise d'air de combustion

Lorsque l'air de combustion est prélevé par le toit, utiliser un chapeau pare-pluie adapté ou placer un coude de façon à empêcher l'entrée de l'eau de pluie (voir Figure 2 on page 11). L'ouverture à l'extrémité de la terminaison doit se situer à plus de 12 pi/30 cm au-dessus du point de pénétration dans le toit et suffisamment pour en pas être obstruée par la neige. Si l'évacuation des gaz de combustion est en toiture, la prise d'air de combustion doit sortir à moins de 12 pi/30 cm sous la terminaison d'évacuation des gaz de combustion.

2.D Test d'évacuation commune des gaz de combustion – chauffe-piscines

Lorsqu'un chauffe-piscine en place est retiré d'un circuit d'évacuation commun, il est possible que ce circuit soit alors trop volumineux pour l'évacuation correcte des gaz de combustion des équipements y étant raccordés.

Au moment du démontage d'un chauffe-piscine existant, observer les étapes suivantes pour chacun des autres appareils raccordés au circuit d'évacuation commun et qui restent en service, alors que les autres appareils, qui restent raccordés, ne sont pas en service.

1. Sceller toutes les ouvertures inutilisées dans le circuit d'évacuation commun.
2. Inspecter visuellement le circuit d'évacuation pour vous assurer qu'il est bien dimensionné et que son inclinaison horizontale est bonne. Vérifier qu'il n'existe pas d'obstruction ou de restriction, de fuite, de corrosion ou tout autre dysfonctionnement pouvant entraîner une situation dangereuse.
3. Dans la mesure du possible, fermer toutes les portes et fenêtres du bâtiment ainsi que toutes les portes entre la pièce où se trouvent les appareils restant raccordés au circuit d'évacuation commun et les autres pièces du bâtiment. Allumer les séchoirs et tout appareil qui n'est pas raccordé au circuit d'évacuation commun. Allumer les ventilateurs d'extraction, tels que les hottes et les extracteurs de salle de bain, en les mettant à vitesse maximale. Ne pas mettre en route de ventilateur-aérateur d'été. Fermer les volets de foyers.
4. Mettre en service l'appareil à inspecter. Suivre les instructions d'allumage. Régler le thermostat pour que l'appareil fonctionne en continu.
5. Au bout de cinq (5) minutes de fonctionnement, vérifier l'absence de fuite au niveau de l'ouverture d'échappement du coupe-tirage. Utiliser la flamme d'une allumette ou d'une bougie, ou la fumée d'une cigarette, d'un cigare ou d'une pipe.
6. Après avoir vérifié que l'évacuation de chaque

appareil raccordé au circuit d'évacuation commun fonctionne correctement, conformément aux tests décrits ci-dessus, remettre les portes, les fenêtres, les ventilateurs d'extraction, les registres de foyer et tout appareil fonctionnant au gaz dans leur position initiale.

7. Tout mauvais fonctionnement du circuit d'évacuation commun doit être corrigé afin que l'installation soit conforme au National Fuel Gas Code, ANSI Z223.1/ NFPA 54 ou aux codes d'installation CAN/CSA B149.1. Si la grosseur d'une section du système d'évacuation doit être modifiée pour respecter les valeurs minimales des Tableaux pertinents de la partie II du National Fuel Gas Code, ANSI Z223.1/NFPA 54, et/ou des codes d'installation CSA B149.1.

2.E Terminaisons d'évacuation pour installation extérieure

Pour les applications extérieures, les ouvertures de prise d'air et d'évacuation doivent être recouvertes des terminaisons appropriées pour empêcher la pluie, la neige et d'autres objets de pénétrer dans l'appareil.

Si les codes locaux l'autorisent, les installations extérieures peuvent utiliser un conduit d'évacuation à simple paroi galvanisée de 1 pi, ou un conduit d'évacuation en B de dimension adéquate, et un chapeau pare-pluie placé sur la terminaison du conduit d'évacuation, dans la configuration par défaut (évacuation par le haut). Noter que certains codes locaux peuvent exiger une hauteur d'évacuation verticale plus élevée, se prolongeant au-dessus de toute clôture avoisinante, etc. Lorsque la terminaison d'évacuation ne doit pas être visible, utiliser les terminaisons à faible encombrement du Tableau 6.

Les prises d'admission d'air de combustion se composent de tuyaux et de coudes galvanisés de taille appropriée pour permettre à l'extrémité ouverte de faire face au chauffe-piscine. Ces kits sont disponibles auprès du fabricant.

Les références des terminaisons à faible encombrement, à placer sur les ouvertures d'évacuation et d'air de combustion, sont indiquées dans le Tableau 6.

CAPACITÉ	TERMINAISON D'ÉVACUATION EXTÉRIEURE	TERMINAL DE PRISE D'AIR DE COMBUSTION EXTÉRIEUR
500	20254703	CA014701
750	20254705	CA014702
1000	20254705	CA014702
1250	D2007700	CA014704
1500	D2007700	CA014704
1750	D2007800	CA014704
2000	D2007800	CA014704

Tableau 6. Terminaisons d'évacuation pour installation extérieure

SECTION 3 Alimentation et tuyauterie de gaz

3.A Alimentation et tuyauterie de gaz

La tuyauterie de gaz doit être maintenue par des attaches de suspension appropriées ou des supports au sol, et non par l'appareil lui-même.

Le circuit de gaz de l'appareil permet d'alimenter l'appareil en gaz de son côté gauche ou de son côté droit. Le circuit de gaz de l'appareil tel qu'il est livré est obturé du côté droit et présente une vanne de gaz manuelle sur son côté gauche. Sur simple demande, la position des bouchons et de la vanne peut être inversée (vanne côté droit, bouchon coté gauche).

Relire les instructions ci-après avant de procéder à l'installation.

1. Vérifier que l'appareil est adapté au type de gaz présent en examinant la plaque signalétique. Ces appareils peuvent être utilisés jusqu'à une altitude de 3 050 m (10 000 pi) et peuvent être réglés pour fonctionner correctement à des altitudes supérieures à 750 m (2 500 pi) (voir 6.C.2 on page 27). La puissance absorbée est réduite si la valeur calorifique du gaz disponible correspond à une altitude inférieure au niveau de la mer.
2. La pression d'admission de gaz ne doit pas dépasser 13 po de c.e. (3,2 kPa.). La pression d'admission de gaz minimale est de 5 po de c.e. (1,2 kPa.).
3. Consulter le **Tableau 7 on page 17** pour le dimensionnement des conduites de gaz.
4. Poser la conduite d'alimentation en gaz conformément aux codes en vigueur.
5. Déterminer l'emplacement et placer des vannes d'arrêt manuelles conformément aux exigences locales et de l'état.
6. Placer un piège à sédiments en amont des commandes de gaz.
7. Tous les joints filetés doivent être recouverts d'un mastic résistant aux gaz de pétrole liquéfiés.
8. L'appareil et sa vanne de coupure de gaz individuelle doivent être débranchés du système d'approvisionnement en gaz durant tout test de pression du système pour des pressions dépassant 3,45 kPa. (1/2 psi).
9. L'appareil doit être isolé de la tuyauterie d'alimentation en gaz en fermant son robinet d'arrêt manuel durant tout test en pression des tuyaux d'alimentation en gaz à des pressions de test dépassant 3,45 kPa. (1/2 psi).
10. Tester l'étanchéité de l'appareil et de ses raccords de gaz avant mise en route.
11. Purger l'air des conduites de gaz.

⚠ AVERTISSEMENT

Si un régulateur de pression de gaz en ligne est utilisé, celui-ci doit être à verrouillage et placé au minimum à 3 m/10 pi de l'appareil. Le non-respect de cette consigne risque d'entraîner un débit d'alimentation en gaz insuffisant pour l'appareil.

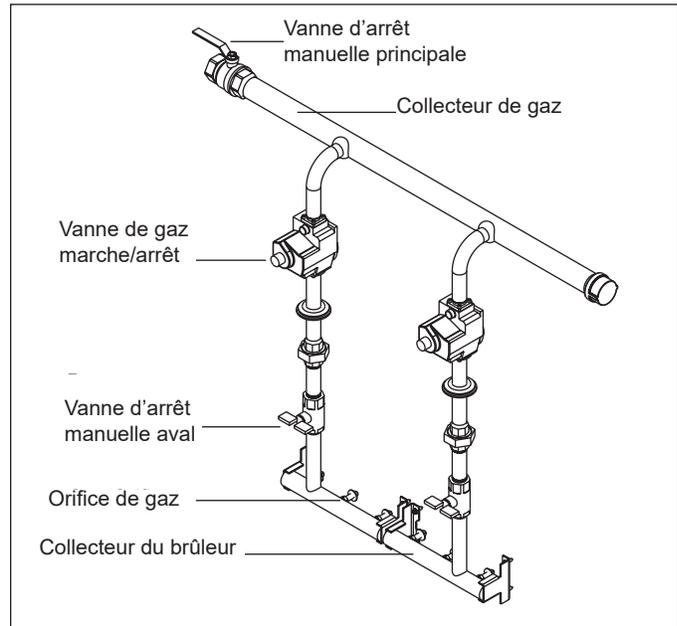


Figure 5. Configuration caractéristique du circuit de gaz

REMARQUE: Cet appareil et tous les autres appareils à gaz partageant la même conduite d'alimentation en gaz doivent fonctionner à plein régime pour mesurer correctement la pression d'alimentation de gaz. Mesurer la pression au niveau de la prise de pression d'alimentation sur la vanne de gaz. Une pression de gaz faible peut indiquer un compteur de gaz sous-dimensionné, des conduites de gaz également sous-dimensionnées et/ou obstruées.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser une flamme nue pour rechercher les fuites. Une flamme nue peut provoquer une explosion, qui peut entraîner des blessures graves ou la mort ainsi que des dégâts matériels.

CAPACITÉ ET TYPE DE GAZ	DISTANCE DU COMPTEUR DE GAZ OU DU DERNIER DÉTENDEUR		
	0-100 PI	100-200 PI	200-300 PI
500 gaz naturel	1½ po	2 po	2 po
500 propane	1 po	1½ po	1½ po
750 gaz naturel	2 po	2 po	2½ po
750 propane	1½ po	1½ po	2 po
1000 gaz naturel	2 po	2½ po	3 po
1000 propane	1½ po	2 po	2½ po
1250 gaz naturel	2½ po	2½ po	3 po
1250 propane	2 po	2 po	2½ po
1500 gaz naturel	2½ po	3 po	3 po
1500 propane	2 po	2½ po	2½ po
1750 gaz naturel	2½ po	3 po	3 po
1750 propane	2 po	2½ po	2½ po
2000 gaz naturel	3 po	3 po	3½ po
2000 propane	2½ po	2½ po	3 po

Équivalent métrique

CAPACITÉ ET TYPE DE GAZ	DISTANCE DU COMPTEUR DE GAZ OU DU DERNIER DÉTENDEUR		
	0-31m	31-61m	61-91m
500 gaz naturel	3,8 cm	5,1 cm	5,1 cm
500 propane	2,5 cm	3,8 cm	3,8 cm
750 gaz naturel	5,1 cm	5,1 cm	6,4 cm
750 propane	3,8 cm	3,8 cm	5,1 cm
1000 gaz naturel	5,1 cm	6,4 cm	7,6 cm
1000 propane	3,8 cm	5,1 cm	6,4 cm
1250 gaz naturel	6,4 cm	6,4 cm	7,6 cm
1250 propane	5,1 cm	5,1 cm	6,4 cm
1500 gaz naturel	6,4 cm	7,6 cm	7,6 cm
1500 propane	5,1 cm	6,4 cm	6,4 cm
1750 gaz naturel	6,4 cm	7,6 cm	7,6 cm
1750 propane	5,1 cm	6,4 cm	6,4 cm
2000 gaz naturel	7,6 cm	7,6 cm	8,9 cm
2000 propane	6,4 cm	6,4 cm	7,6 cm

REMARQUES: 1. Ces chiffres sont basés sur une chute de pression de 0,12 kPa. (1/2 po de colonne d'eau).
 2. Vérifier la pression d'alimentation et consulter les exigences du code local avant d'entamer les travaux.
 3. Prendre en compte les raccords lors du dimensionnement de la tuyauterie de gaz.

Tableau 7. Dimensions de la tuyauterie de gaz.

SECTION 4 Branchements d'eau

4.A Tuyauterie

La tuyauterie d'eau doit être maintenue par des attaches de suspension appropriées ou des supports au sol. Et non par l'appareil lui-même. En raison de la dilatation et de la contraction des tuyaux en cuivre, réfléchir soigneusement aux types de suspensions utilisées. Des suspensions rigides risquent de transmettre le bruit provenant des glissements des tuyaux. Avec des suspensions rigides, utiliser des cales d'amortissement. Maintenir un dégagement de 2,5 cm/1 po entre les tuyaux d'eau chaude et les matériaux combustibles.

Raccorder l'évacuation de la soupape de surpression (pleine capacité) à une vidange ou de manière à éviter toute blessure corporelle en cas de décharge brutale du circuit. Installer des vannes d'arrêt conformément aux exigences des codes.

Les chauffe-piscines MT2 sont équipés de pompes dimensionnées pour l'appareil lui-même et 9 m / 30 pi de tuyauterie avec un nombre normal de raccords. Si le circuit de la piscine se trouve à plus de 5 m / 15 pi du chauffe-piscine, veuillez contacter le fabricant.

Un système mitigeur est installé sur le chauffe-piscine. Le système se compose d'une vanne à trois voies et de tuyaux. Lorsque le régulateur détecte que la température de l'eau est inférieure à 54 °C (130 °F), il actionne la vanne à trois voies, qui renvoie l'eau en sortie de la chaudière vers l'entrée. L'eau en sortie qui est redirigée vers l'entrée se mélange avec le retour d'eau de la piscine et maintient une température d'entrée supérieure ou égale à 49 °C (120 °F) (voir Figure 7). Cela empêche l'eau froide en retour de créer de la condensation à l'extérieur de l'échangeur thermique MT2P.

Les tuyaux de retour d'eau de l'appareil de chauffage peuvent être en PVC, en CPVC ou en cuivre. En raison de la température élevée de l'eau à la sortie de l'appareil de chauffage, il est essentiel que la tuyauterie en sortie de l'appareil soit en CPVC ou en cuivre.

Consulter la Figure 6 pour des informations sur le bon raccordement du chauffe-piscine MT2P au circuit d'eau de la piscine.

4.B Chlorateurs automatiques

Une forte concentration de chlore dans l'appareil de chauffage peut s'avérer destructrice; il convient donc de respecter scrupuleusement les règles suivantes relatives à l'installation et à l'utilisation de ces appareils:

1. Le chlorateur doit être installé de manière à introduire le gaz ou la solution en aval du chauffe-piscine.
2. Le chlorateur doit être câblé de façon à ce qu'il fonctionne uniquement si la pompe du filtre est en marche.
3. Le chlorateur doit être équipé d'un dispositif anti-siphon pour éviter tout retour d'eau chlorée lorsque la pompe s'arrête.
4. Lorsque le fonctionnement du chlorateur est tel qu'il doit être installé du côté aspiration de la pompe, ou en tout autre point où la solution de chlore traverse le chauffe-piscine, ce dernier est exposé à de forts risques de corrosion. De fortes concentrations de chlore provoquées par un mauvais réglage ou une défaillance

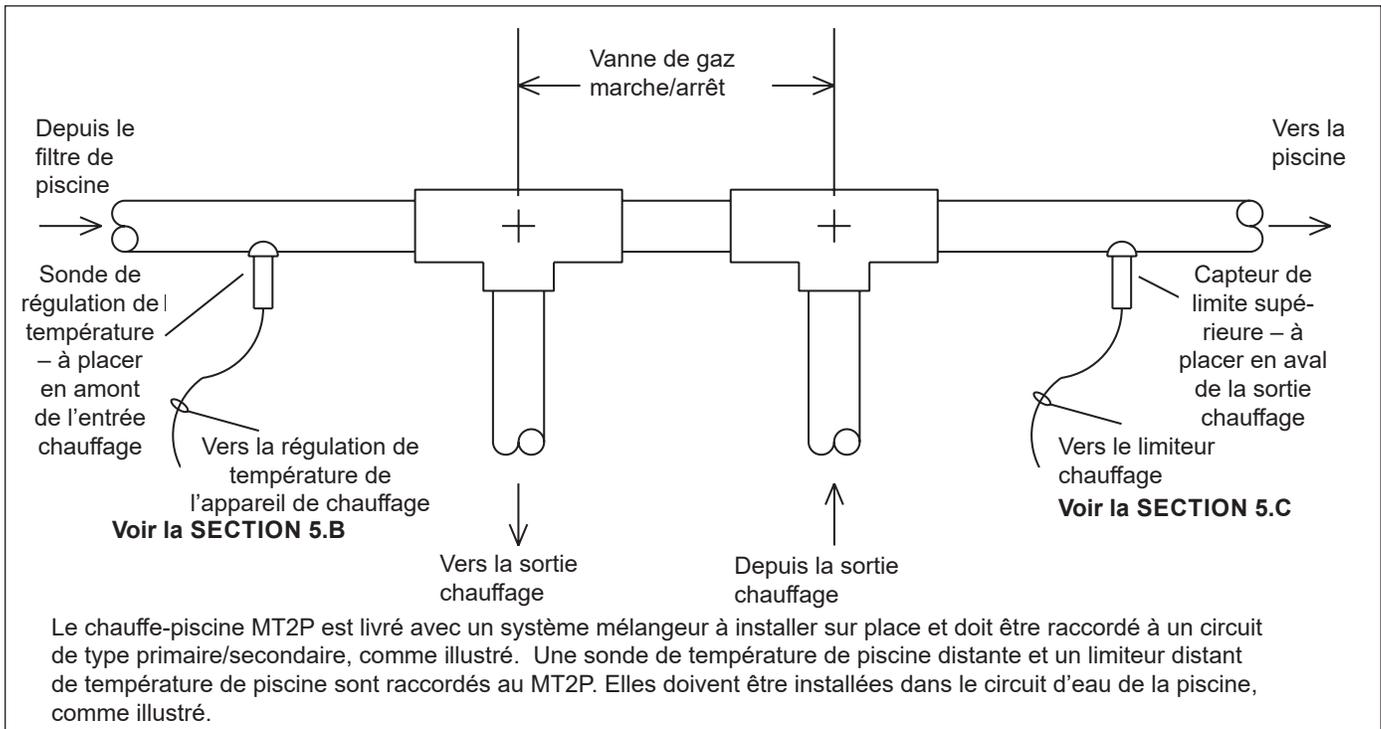


Figure 6. Tuyauterie du chauffe-piscine.

du chlorateur sont responsables de cette corrosion. La garantie du chauffe-piscine ne couvre pas les dommages causés à l'échangeur thermique.

4.C Emplacement des sondes

Deux capteurs doivent être installés dans le circuit de la piscine, comme indiqué sur la Figure 6. Le capteur d'entrée destiné au contrôle de la température doit être installé dans la boucle du circuit de la piscine à moins de 30 cm (12 po) de l'entrée du chauffe-piscine. Le deuxième capteur, le capteur de limite supérieure, doit être installé dans la boucle du circuit de la piscine à moins de 30 cm (12 po) en aval du départ du chauffe-piscine. Ce capteur est de type capillaire à bulbe. Il doit être utilisé avec la sonde immergée fournie.

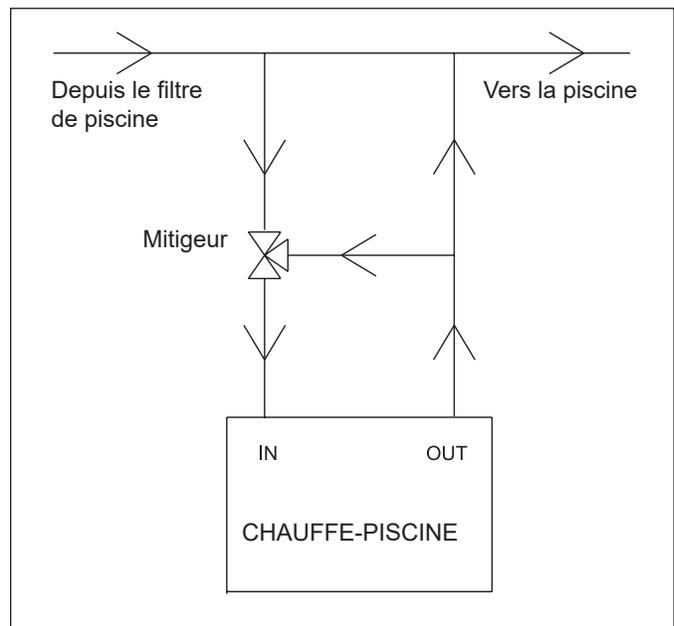


Figure 7. Système mélangeur.

SECTION 5

Branchements électriques

AVERTISSEMENT

Cet appareil doit être raccordé à la terre conformément aux exigences des autorités compétentes ou, en l'absence de ces exigences, conformément à la dernière édition du National Electrical Code, ANSI/NFPA 70, aux États-Unis, et à la dernière édition du CSA C22.1, Code canadien de l'électricité, partie 1, au Canada. Ne pas se fier à la tuyauterie de gaz ou d'eau comme point de raccordement à la terre des parties métalliques du chauffe-piscine.

La présence de raccords en plastique ou en matériau diélectrique risque d'isoler électriquement le chauffe-piscine.

Le personnel d'entretien et de réparation travaillant sur le chauffe-piscine, ou à proximité de celui-ci, risque de se tenir sur un sol humide et d'être électrocuté en cas de défaillance de mise à la terre.

REMARQUE: Les composants électriques internes ont tous été précâblés. Ne jamais essayer de raccorder des fils électriques ailleurs que sur le boîtier de raccordement.

5.A Alimentation principale

Les chauffe-piscines de capacités 500 à 1500 utilisent une seule alimentation électrique 120 V à fusible (voir la [Figure 8](#) pour les capacités de protection contre les surintensités). L'installateur peut modifier ces appareils et utiliser, si nécessaire, un circuit distinct pour la pompe.

Les modèles 1750 et 2000 nécessitent deux alimentations de 120 V, protégées par fusible.

5.A.1 Passage d'un seul circuit à deux circuits

Les modèles 500 à 1500 sortent d'usine de façon à utiliser une seule alimentation électrique de 120 V. Pour installer un circuit distinct dédié à la pompe:

1. S'assurer que l'alimentation électrique de l'appareil est coupée.
2. Retirer les trois cavaliers qui relient les fils L2, N2 et GROUND sur le bornier 1 au bornier principal de distribution. Ces fils sont respectivement noir/blanc, blanc et vert.

5.A.2 Câblage sur site

Les points de connexion du câblage sur site sont situés à l'intérieur de la zone de branchement sur site/de tension secteur. Les appareils à circuit 120 V unique sont raccordés sur site aux bornes indiquées par « 120V (L1) », « NEUTRAL » et « GROUND » (voir la [Figure 8](#) pour les capacités de protection contre les surintensités).

Les appareils de capacité 1750 ou 2000 (ou qui ont été modifiés pour séparer le circuit de la pompe) nécessitent deux circuits de 120 V. Le circuit de l'appareil de chauffage se trouve sur le bornier principal. Ses bornes sont désignées par « 120V (L1) », « NEUTRAL » et « GROUND ». Le circuit de la pompe se trouve sur le bornier 1. Ses bornes sont désignées

par « 120V (L2) », « N2 (PUMP MTD) », « GROUND 2 (PUMP MTD) » (voir la [Figure 8](#) pour les capacités de protection contre les surintensités).

5.B Commande de température

Le régulateur de la température de cet appareil fonctionne en mesurant la température de l'eau du retour de la boucle de la piscine, avant le tuyau en entrée de l'appareil de chauffage (voir [Figure 6](#)). Il est réglable jusqu'à un maximum de 40 °C/105° F et empêche le fonctionnement du chauffe-piscine à des températures de retour d'eau supérieures à 40 °C/105° F. Il contribue également à réguler la température de l'eau entrant dans l'échangeur thermique. Le système mitigeur automatique est déjà installé, comme illustré à la [Figure 7](#). Pendant le fonctionnement de l'appareil, le système mitigeur automatique renvoie l'eau en sortie vers l'entrée pour la « préchauffer » à une température minimale d'environ 50 °C/120 °F. Cela empêche la formation de condensation qui peut potentiellement endommager l'appareil de chauffage.

CAUTION

En cas de surchauffe ou si l'alimentation en gaz ne s'arrête pas, fermer la vanne manuelle de commande du gaz de l'appareil.

5.C Commandes de limites maximales

Outre le régulateur de température du chauffe-piscine, les appareils MT2P sont équipés d'un limiteur de température du circuit de la piscine, réglé sur 57 °C/135 °F, et un dispositif de commande à maximum à réinitialisation automatique d'une valeur maximale de 93 °C/200 °F.

Le bulbe thermostatique de limite haute du circuit de la piscine doit être installé dans la sonde immergée (fournie) en aval de l'appareil (voir la [Figure 6](#)). Si la longueur du capillaire est suffisante pour atteindre l'emplacement du capteur, la commande peut rester à son emplacement près de l'arrière du coffret, sur le côté droit, derrière le tiroir coulissant. Si le capteur est placé à un point plus éloigné de l'appareil que la longueur maximale du capillaire, la commande doit être déplacée en ce point distant et les fils doivent être prolongés vers le nouvel emplacement de la commande. Si la commande doit être déplacée et qu'elle est placée à l'extérieur, la commande devra être placée dans un boîtier étanche pour la protéger de la pluie, de la neige, etc.

L'autre commande limite la température en sortie de l'échangeur thermique à un maximum de 88 °C/190 °F. Cette limite doit être réglée au minimum sur 80 °C/175 °F. Pour régler les limites, retirer le couvercle du panneau de commande et sortir le panneau de commande pour permettre l'accès. Sur les appareils avec échangeurs thermiques inversés, les commandes de limite se trouvent sur le côté gauche de l'appareil. La trappe d'accès de gauche doit être retirée pour accéder aux commandes de limites de ces appareils.

⚠ AVERTISSEMENT

Un câblage incorrect lors de l'installation peut causer un incendie ou une explosion pouvant entraîner des dommages matériels, de graves blessures ou la mort. Ne faire seulement que les connexions conformes au Manuel d'installation et d'exploitation.

⚠ WARNING

Improper field wiring may result in fire or explosion which can cause property damage, severe injury, or death. Make only wiring connections which are in accordance with the Installation and Operation manual.

CAPACITÉ	RACCORD CIRCUIT UNIQUE CHAUFFAGE		POMPE UNIQUEMENT
	SANS POMPE	AVEC POMPE TACO	TACO
500	15	20	15
750	15	20	15
1000	20	25	15
1250	25	30	15
1500	25	30	15
1750	25	—	15
2000	25	—	20

Figure 8. Câblage sur site.

5.D Schémas de câblage

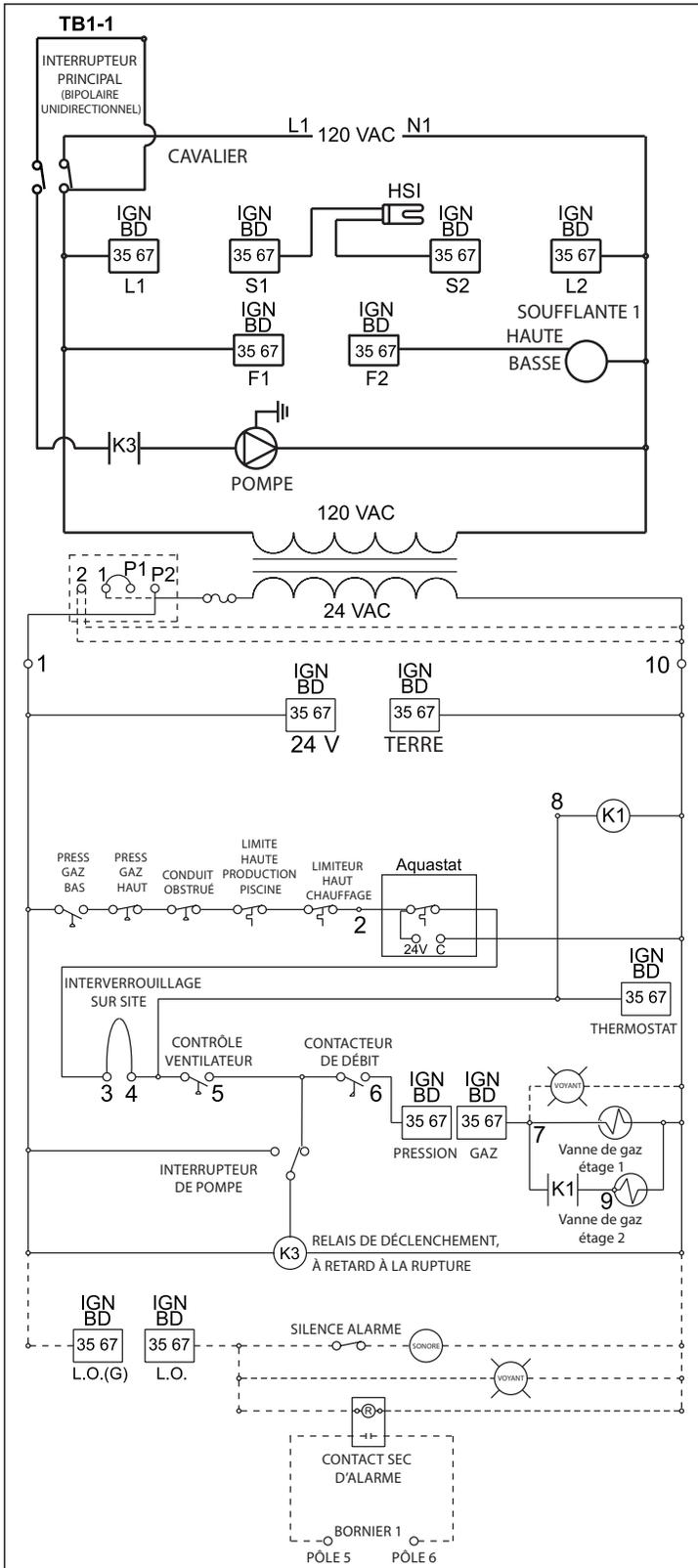


Figure 9. Schéma de câblage – modèles 500 à 750

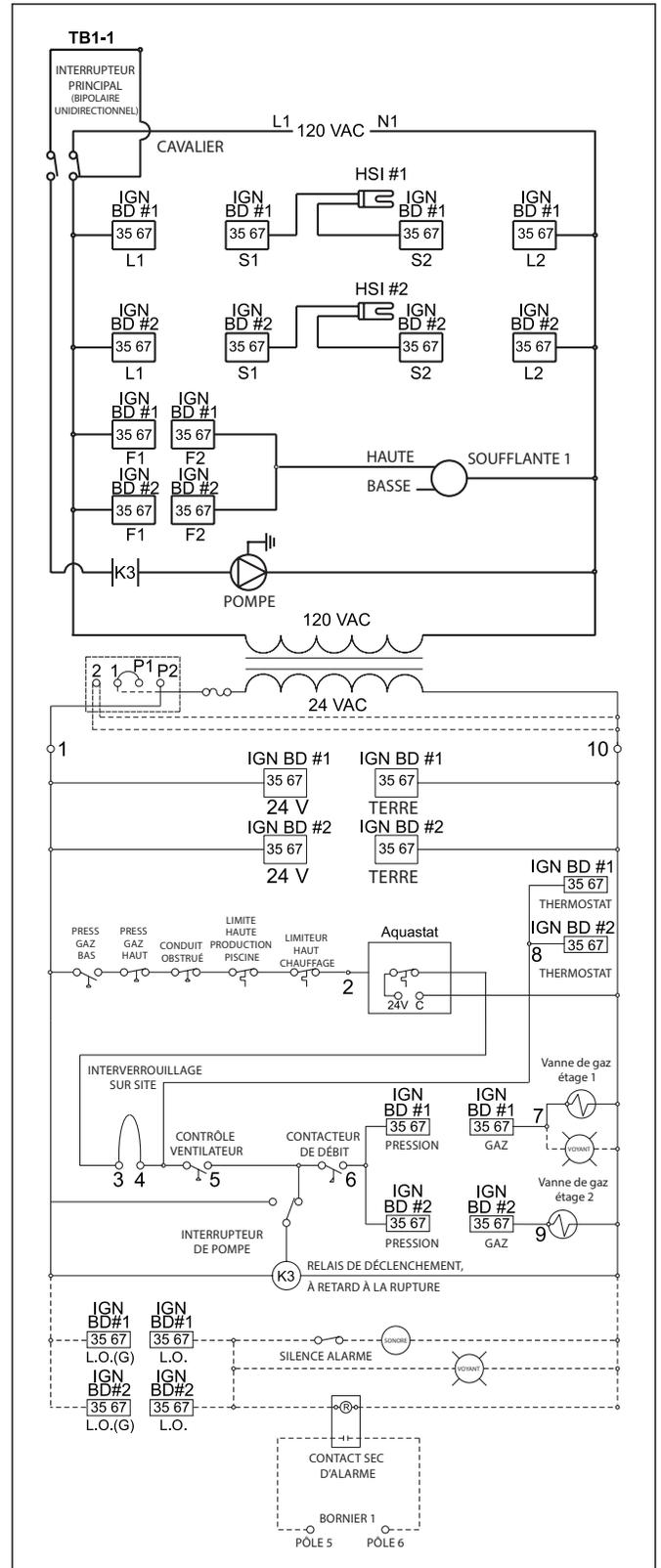


Figure 10. Schéma de câblage – modèle 1000

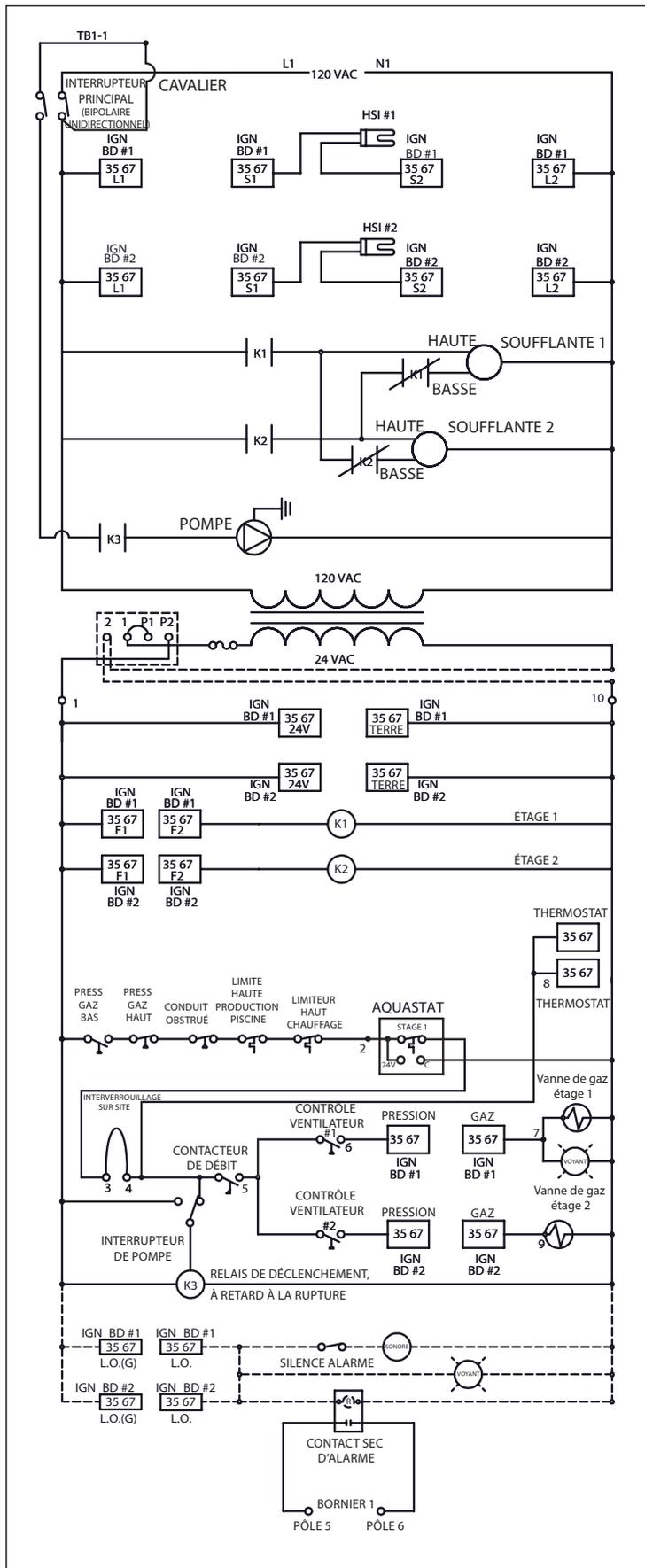
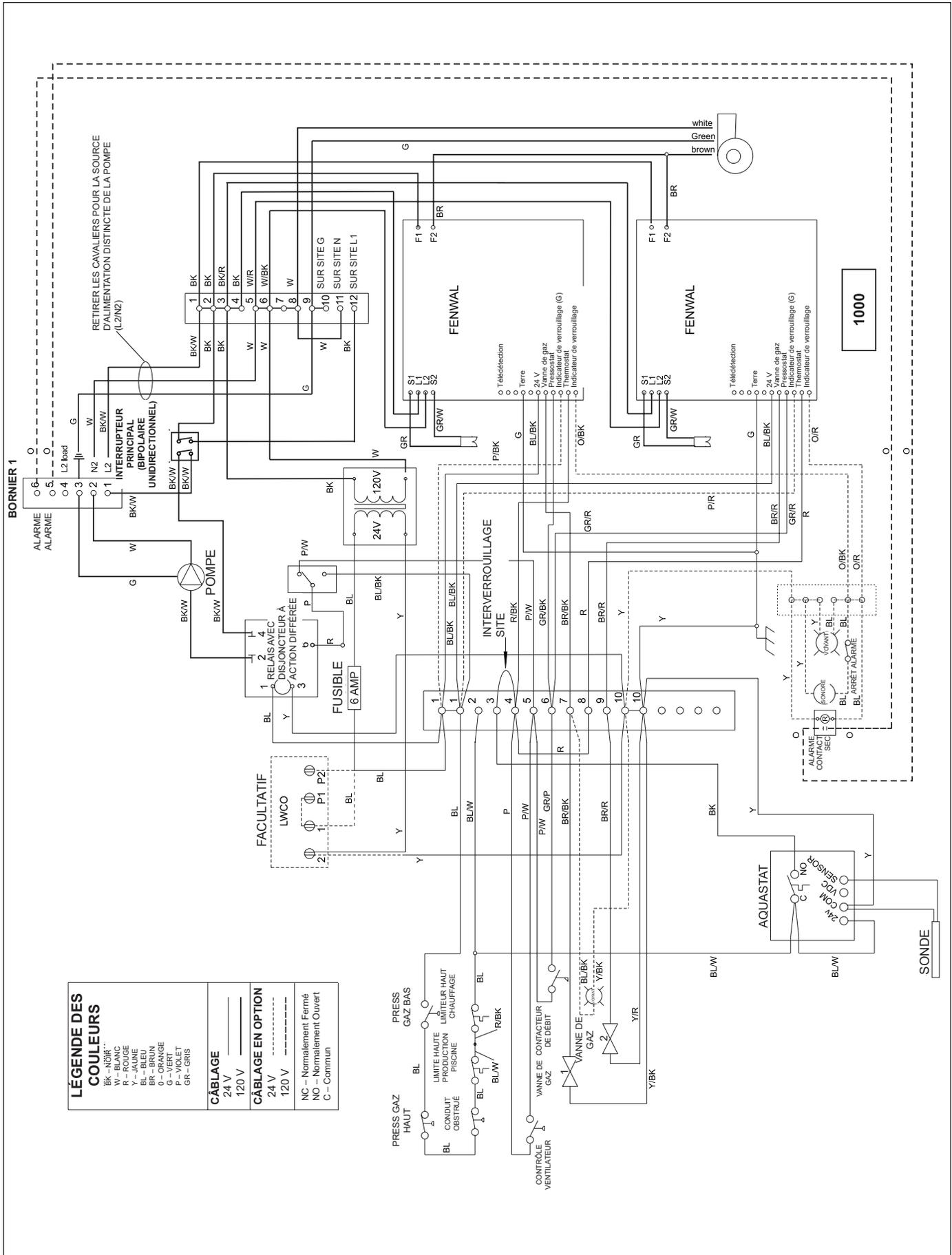


Figure 11. Schémas de câblage – modèles 1250 à 2000



LÉGENDE DES COULEURS	
BK	- Noir
W	- Blanc
R	- Rouge
Y	- Jaune
BL	- Bleu
BR	- Brun
G	- Vert
P	- Violet
GR	- Gris

CÂBLAGE	
24 V	—
120 V	---

CÂBLAGE EN OPTION	
24 V	----
120 V	-----

NC	- Normalement Fermé
NO	- Normalement Ouvert
C	- Commun

Figure 13. Schéma de branchement – modèle 1000

SECTION 6 Instructions

6.A Succession des opérations

Lors de la mise en route de l'interrupteur principal, plusieurs composants sont alimentés par une tension de 120 V. Parmi ceux-ci figurent les relais de ventilateur à contact ouvert, le relais d'allumage à contact ouvert, le relais de pompe à contact ouvert, les modules de commande d'allumage et les indicateurs de verrouillage à contact ouvert (utilisés par le kit d'alarme en option). En outre un courant de 24 V circule dans les pressostats de gaz en option et dans les relais de commande du chauffe-piscine et de limite haute à réarmement automatique en option. Cette tension de 24 V traverse ensuite le pressostat d'obstruction de cheminée, puis la limite haute réinitialisation manuelle, jusqu'au contrôleur/régulateur de température.

Lors d'une demande de chauffe provenant de la commande interne du MT2, ou d'une commande externe d'étagement, la tension de 24 V passe par l'interverrouillage sur site (s'il est fermé) puis par la borne « T-stat » de la ou des commandes d'allumage (les modèles 500 à 750 sont équipés d'une seule commande et les modèles 1000 à 2000 de deux commandes).

Lorsque la borne « T-stat » d'une commande d'allumage est sous tension, son ventilateur s'active et la commande d'allumage recherche le signal du « circuit de dépression ». Le circuit de dépression se compose du contacteur de débit et du détecteur d'allumage de ventilateur.

Sur les modèles 500 à 1000, le « circuit de dépression » commence par une demande de démarrage de ventilateur, le contrôle de marche de ventilateur, la mise en marche de la pompe et le contrôle de son débit. Une fois toutes ces étapes vérifiées, la condition est satisfaite.

Sur les modèles 1250 à 2000, le « circuit de dépression » commence la mise en marche de la pompe et le contrôle de son débit, le démarrage du ventilateur et le contrôle de sa mise en route effective. Une fois toutes ces étapes vérifiées, la condition est satisfaite. Le contrôle de marche du ventilateur se produit uniquement pour l'étage (ou allure) actif demandé.

Une fois les conditions du circuit de dépression satisfaites, le contrôle de présence d'air de combustion et de débit d'eau réalisés, la surface chaude s'allume. La commande d'allumage vérifie que le courant de l'allumeur a atteint un niveau prédéterminé, puis s'arrête temporairement. Une fois la temporisation terminée, la vanne de gaz s'ouvre.

Après une tentative d'allumage de 4 secondes, l'allumeur s'arrête. En l'absence de flamme (le capteur de flamme doit transmettre une valeur minimale de 0,4 μ A pour valider la présence d'une flamme) la vanne de gaz se ferme et le module d'allumage procède soit à une nouvelle tentative (encore deux fois, pour un total de trois tentatives), soit se verrouille (si l'option de verrouillage correspondante est en place).

Si une flamme est détectée, le brûleur continue de fonctionner tant que la demande de chauffe est présente et que le signal de flamme est valide. Si le signal de flamme est ensuite perdu, trois fois tentatives d'allumage du brûleur sont réalisées (une seule si l'option de verrouillage correspondante est en place). Une fois la demande de chauffe satisfaite, les vannes de gaz se referment et les soufflantes tournent pendant 30 secondes.

La pompe tourne encore pendant 0,1 à 10 minutes, selon la valeur définie du délai de pompe. Les modèles

1000 à 2000 comprennent deux commandes d'allumage, chacune étant associée à un étage (allure). Si une commande d'allumage tombe en panne, le module restant peut actionner ses brûleurs indépendamment. *(Pour les modèles 1250 à 2000, si un seul ventilateur est désactivé, l'autre continue de fonctionner et permet au chauffe-piscine de fonctionner en toute sécurité avec un seul étage.)*

6.B Remplissage du système

1. S'assurer que le circuit est intégralement raccordé. Fermer tous les dispositifs de purge et ouvrir la vanne d'appoint d'eau. Laisser le circuit se remplir doucement.
2. Si une pompe de remplissage d'appoint est utilisée, régler le pressostat de la pompe pour un minimum de 12 PSI (81,8 kPa.) dans le point le plus élevé du circuit de chauffage.
3. En présence d'un régulateur de pression d'eau sur la conduite d'appoint d'eau d'appoint, régler ce régulateur pour un minimum de 12 PSI (81,8 kPa.) dans le point le plus élevé du circuit de chauffage.
4. Ouvrir les dispositifs de purge de tous les émetteurs de chaleur aux points les plus élevés du circuit de chauffage, à moins que ces points ne soient équipés de purges automatiques.
5. Faire fonctionner la pompe de circulation du circuit pendant au moins 30 minutes avec le chauffe-piscine éteint.
6. Ouvrir tous les filtres à tamis du circuit de recirculation, vérifier le fonctionnement du contacteur de débit et l'absence de débris. Si des débris sont présents, nettoyer les filtres pour assurer la bonne circulation de l'eau.
7. Vérifier à nouveau toutes purges d'air comme indiqué à l'étape 4.
8. Vérifier le niveau de liquide dans le vase d'expansion. Le circuit doit être plein d'eau et à la pression de fonctionnement normale. Ceci pour s'assurer que le niveau dans le vase d'expansion est correct. C'est-à-dire qu'il ne doit pas dépasser $\frac{1}{4}$ de son volume total, le reste étant plein d'air.
9. Démarrer l'appareil, conformément à la procédure du présent manuel. Faire tourner l'intégralité du système, dont la pompe, le chauffe-piscine et les émetteurs de chaleur, pendant une (1) heure.
10. Vérifier à nouveau le niveau d'eau dans le vase d'expansion. S'il dépasse le quart du volume ($\frac{1}{4}$) du vase d'expansion, ouvrir la purge du vase et réduire le niveau d'eau au quart.
11. Arrêter l'intégralité du système et purger les émetteurs de chaleur et les points élevés du circuit de tuyauterie, comme indiqué à l'étape 4.
12. Fermer la vanne d'appoint d'eau et vérifier l'absence de débris dans le filtre à tamis de la vanne de réduction de pression du conduit d'appoint d'eau. Rouvrir la vanne d'eau d'appoint.
13. Vérifier la pression du circuit d'eau sur la jauge ainsi que le niveau d'eau dans le circuit. Si la hauteur indiquée au-dessus du chauffe-piscine permet de s'assurer que l'eau est au point le plus élevé dans la boucle de circulation, le système est alors prêt à l'emploi.
14. Se reporter aux codes locaux et aux instructions du fabricant de la vanne d'appoint d'eau pour savoir s'il faut la laisser ouverte ou fermée.
15. Une fois l'appareil mis en route, le dispositif d'arrêt de sécurité du système d'allumage doit être testé. Tout d'abord, fermer la vanne de gaz manuelle et lancer une demande de chauffe. Au terme de la pré-purge et de la durée de préchauffage de l'allumeur, les bornes d'alimentation principale en gaz sont mises sous tension, procédant à une tentative d'allumage pendant quatre (4) secondes, puis se mettent hors tension. L'appareil passe en mode verrouillage. Ensuite, couper puis rétablir l'alimentation électrique, ouvrir la vanne de gaz et laisser l'appareil s'allumer. L'appareil en route, fermer la vanne de gaz manuelle et veiller à ce que l'alimentation de la vanne de gaz principale soit coupée.

16. Au bout de trois (3) jours après mise en route, vérifier à nouveau toutes les purges d'air et le vase d'expansion, comme décrit aux étapes 4 et 8 précédentes.

Important: L'installateur est chargé d'indiquer au propriétaire ou à l'opérateur l'emplacement de tous les dispositifs d'arrêt d'urgence.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser cet appareil si une quelconque partie en a été submergée. Appeler immédiatement un réparateur qualifié afin d'inspecter l'appareil et de remplacer toute pièce du système de commande et de contrôle du gaz ayant séjourné sous l'eau.

6.C Fonctionnement et configuration du brûleur

6.C.1 Réglage pour une altitude comprise entre 0 et 750 m (0 à 2500 pi)

Vérifier le réglage avant de mettre l'appareil en service. Des problèmes tels qu'une impossibilité de démarrage, un allumage brutal, des odeurs de fumées fortes, etc. peuvent provenir d'une mauvaise installation ou d'une mauvaise configuration initiale. Les dégâts causés par une mauvaise installation ou une mauvaise configuration initiale de l'appareil de chauffage ne sont pas couverts par la garantie limitée.

1. À l'aide de ce manuel, veiller à ce que l'installation soit complète et entièrement conforme aux instructions.
2. Vérifier que l'appareil et le circuit sont remplis d'eau et que l'air a été correctement purgé de ceux-ci. Ouvrir toutes les vannes.
3. Consulter tous les avertissements des autocollants d'instructions, ouvrir le gaz et l'alimentation électrique de l'appareil.
4. Enclencher l'interrupteur d'alimentation placé sur le côté droit de l'appareil.
5. Le MT2P bascule en séquence de démarrage, tant qu'une demande de chauffe est présente. La soufflante et la pompe se mettent en route pour la prépurge, puis la séquence de préchauffage de l'allumeur commence. Une fois le préchauffage terminé et tous les dispositifs de sécurité validés, les vannes de gaz s'ouvrent. Si l'allumage ne se produit pas, vérifier la présence d'une alimentation de gaz correcte. Attendre cinq (5) minutes et démarrer une nouvelle fois l'appareil. Lors de la mise en route initiale, l'air présent dans la conduite de gaz peut provoquer le « verrouillage » du MT2P pendant les premières tentatives d'allumage. Selon les modules d'allumage installés, il peut être nécessaire d'appuyer sur le bouton de réinitialisation manuelle de ces modules pour redémarrer l'appareil.
6. Lorsque l'appareil est en route, vérifier la pression d'alimentation de gaz. La pression d'admission de gaz ne doit pas dépasser 13 po de c.e. (3,2 kPa.). La pression d'admission de gaz minimale est de 5 po de c.e. (1,2 kPa.).
7. Une fois la pression d'admission de gaz vérifiée, la pression de gaz en sortie de chaque vanne (pression de gaz au collecteur) doit être vérifiée, et ajustée si nécessaire. La pression de gaz au collecteur ne doit pas dépasser 2,5 po de c.e. (0,62 kPa.).
8. Terminer la configuration en vérifiant le taux de CO₂ à la sortie de l'appareil. Le taux de CO₂ doit être de 8 % pour le gaz naturel, et de 9,2 % pour le propane.
9. **Une fois l'appareil mis en service, tester le dispositif d'arrêt de sécurité du système d'allumage.** Procéder comme suit:
 - (a) Fermer la vanne d'arrêt de gaz alors que le brûleur fonctionne.

- (b) La flamme s'éteint et la soufflante continue à tourner pendant cycle de purge finale. Trois (3) tentatives supplémentaires d'allumage suivront (une [1] seule tentative pour le module en option). L'allumage ne se produit pas, car le gaz est coupé. La commande d'allumage se verrouille. Elle doit être réinitialisée pour que l'appareil puisse fonctionner. Le bouton de réinitialisation de la commande d'allumage se trouve sur chaque commande d'allumage, dans son coin inférieur droit. Il suffit d'appuyer sur le bouton pour déclencher la réinitialisation. Cette information n'est pas indiquée sur l'étiquette de la commande d'allumage.
- (c) Ouvrir la vanne d'arrêt de gaz. Redémarrer l'appareil. La séquence de démarrage recommence et le brûleur s'allume. L'appareil revient au mode de fonctionnement précédent.

REMARQUE: Les modèles 1250, 1500, 1750 et 2000 possèdent deux commandes d'allumage et deux allumeurs.

6.C.2 Réglage et configuration pour altitude élevée

Ces appareils sont utilisables à haute altitude (7700 pi, 2347 m) avec une réduction de la puissance produite d'environ 10 %. À une altitude inférieure ou supérieure à 2347 m (7700 pi), l'appareil fonctionne également, mais avec des facteurs de puissance différents. À une altitude supérieure à 2347 m (7700 pi), la réduction de puissance produite est supérieure à 10 %. À une altitude inférieure à 2347 m (7700 pi), elle est inférieure à 10 %. Les appareils fonctionnant à des altitudes inférieures à 762 m (2500 pi) ne doivent pas être réglés pour des altitudes élevées.

Aucun changement d'orifice n'est nécessaire pour adapter cet appareil à une altitude élevée. Le réglage de l'altitude est réalisé par l'ajustement de la pression d'admission à la vanne de gaz et des volets d'air. Les instruments nécessaires pour réaliser ces ajustements sont: un analyseur de taux de CO₂ ou d'O₂ et un manomètre en U ou tout autre appareil capable de lire une pression de 2,5 à 3,0 po de c.e. (0,62 à 0,75 kPa.).

Commencer le processus d'ajustement en vérifiant le taux CO₂ actuel. Régler le ou les volets d'air de manière à ce que le taux de CO₂ soit d'environ 8 %, ou 6,8 % d'O₂, pour les appareils fonctionnant au gaz naturel. Pour les appareils fonctionnant au GPL, régler le ou les volets d'air de manière à ce que le taux de CO₂ soit d'environ 9,2 %, ou 6,8 % d'O₂. Sur les appareils équipés de deux soufflantes, les volets placés sous chacune des soufflantes doivent être ouverts de manière identique.

Une fois le taux CO₂ ou d'O₂ réglé, ajuster la pression d'admission (collecteur). Retirer le bouchon 1/8 NPT placé sur la face inférieure de la vanne de gaz à régler et poser un raccord, un flexible et un manomètre. Démarrer l'appareil et observer la pression d'admission. La pression d'admission doit être ajustée à 3,0 po de c.e. (0,75 kPa.) (à haute altitude, la pression de service standard est de 2,5 po de c.e. [0,62 kPa.]). Procéder au réglage en retirant le bouchon à fente de la vanne de gaz puis en tournant la vis de réglage (sous le bouchon) dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la pression. Remettre le bouchon en place une fois les que réglages sont terminés et que le raccord, le flexible et le manomètre ont été retirés et que le bouchon de 1/8 po a été remis en place. Répéter ce processus pour toutes les

vannes de gaz. **Remarque:** Le réglage de la pression est possible uniquement lorsque l'appareil est en route et que la vanne de gaz à régler est activée par une demande de chauffe provenant de la commande d'étagement.

Une fois que la pression d'admission de toutes les vannes de gaz a été réglée, le taux de CO₂ ou d'O₂ doit être réinitialisé. Si la pression d'admission a été modifiée, le taux de CO₂ ou d'O₂ change. Ouvrir les volets d'air pour réduire le taux de CO₂ ou O₂ conformément aux valeurs précédentes.

La procédure est terminée lorsque toutes les vannes de gaz ont été réglées à une pression d'admission de 3,0 po de c.e. (0,75 kPa.) et que le taux de CO₂ est réglé à 8,0 % pour les appareils au gaz naturel, ou à 9,2 % pour les appareils au GPL (à contrôler exclusivement à allure maximale). Avec un analyseur de taux d'O₂, le taux d'O₂ correct est de 6,8 % pour les appareils au gaz naturel et au GPL.

ATTENTION

Si vous sentez une odeur de gaz ou si le brûleur à gaz ne paraît pas fonctionner de manière normale, fermez la vanne principale de gaz, ne fermez aucun interrupteur, et appelez votre entreprise de chauffage, la compagnie de gaz ou un représentant du fabricant.

6.D Arrêt de l'appareil

1. Couper le sectionneur d'alimentation principale.
2. Fermer toutes les vannes de gaz manuelles.
3. S'il existe un risque de gel, vidanger cet appareil et veiller à protéger du gel la tuyauterie présente dans l'immeuble.

Cette opération doit être réalisée par un technicien qualifié.

6.E Redémarrage de l'appareil

Si l'appareil a été vidangé, consulter 6.B pour connaître les instructions de remplissage et de purge.

1. Couper le sectionneur d'alimentation principal.
2. Fermer toutes les vannes de gaz manuelles.
3. **PATIENTER CINQ (5) MINUTES.**
4. Régler l'aquastat ou le thermostat sur la température la plus basse.
5. Ouvrir toutes les vannes de gaz manuelles.
6. Réamorcer tous les interrupteurs de sécurité (pressostat, limiteur à réinitialisation manuelle, etc.).
7. Régler le contrôleur de température à la valeur souhaitée et allumer l'interrupteur d'alimentation principal.
8. Le brûleur passe par une période de purge initiale, puis par une période de préchauffage de l'allumeur pour enfin procéder à l'allumage.

SECTION 7 Entretien

7.A Entretien du système

1. Si nécessaire, lubrifiez la pompe de circulation d'eau du système, conformément aux instructions figurant sur la pompe.
2. Si la vanne de réduction de pression ou la tuyauterie présente un filtre à tamis, nettoyer celui-ci tous les six mois.
3. Inspecter au minimum une fois par an le circuit d'évacuation des gaz de combustion, chercher des obstructions ou des fuites. Nettoyer régulièrement les filtres des terminaisons d'évacuation des gaz de combustion et d'air de combustion.
4. Garder la zone proche de l'appareil propre et exempte de matériaux combustibles, essence ou autres liquides et vapeurs inflammables.
5. S'il est prévu que l'appareil ne sera pas utilisé pendant une période prolongée alors qu'il existe un risque de gel, isoler l'appareil du circuit et le vidanger complètement de l'eau qu'il contient. Tous les circuits y étant connectés doivent également être vidés ou protégés du gel.
6. Les interrupteurs de manque d'eau, le cas échéant, doivent être contrôlés tous les six (6) mois. Les interrupteurs de manque d'eau à flotteur doivent être périodiquement rincés.
7. Inspecter les conduits de fumée et les nettoyer à l'aide de brosses ou d'aspirateurs, si nécessaire. La présence de suie dans les conduits de cheminée indique une mauvaise combustion. Identifier la cause et procéder aux corrections.
8. Inspecter les circuits d'évacuation des gaz de combustion et de prise d'air, et, si le circuit d'évacuation est de catégorie III, s'assurer de la bonne étanchéité des joints. S'il faut resceller des joints, déposer intégralement les produits d'étanchéité existants et nettoyer à l'alcool. Poser du produit d'étanchéité neuf et remonter.

7.B Entretien et description des composants

Utiliser uniquement des pièces de rechange d'ORIGINE.

ATTENTION

Étiqueter tous les fils avant de les débrancher lors d'un entretien/dépannage. Les erreurs de câblage peuvent nuire au bon fonctionnement et être dangereuses. Vérifier le bon fonctionnement de l'ensemble après dépannage.

Consulter la **Figure 15** qui indique l'emplacement des composants du circuit de gaz.

Les commandes électriques et de gaz de l'appareil sont conçues pour un fonctionnement fiable pendant une longue durée, mais la sécurité de l'équipement dépend de leur bon fonctionnement. Il est fortement recommandé de faire vérifier chaque année, par un réparateur qualifié, les éléments de base indiqués ci-après.

- a. Commandes d'allumage
- b. Allumeurs
- c. Contrôle de température de l'eau
- d. Vanne de gaz automatique
- e. Pressostats
- f. Soufflantes

7.B.1 Brûleurs

Fermer la vanne manuelle principale de gaz avant de continuer. Vérification de la présence de débris dans les brûleurs – retirer les panneaux d'accès aux allumeurs, retirer les allumeurs et inspecter les brûleurs par le trou de chaque allumeur à l'aide d'une lampe de poche. S'il y a des signes visibles de débris sur les brûleurs, tous les brûleurs doivent être inspectés de manière plus approfondie. Retirez les vis placées à l'avant du caisson d'air (le grand panneau depuis lequel les panneaux d'inspection d'allumeur ont été retirés), et retirez le grand panneau. Déposer le collecteur de gaz et les panneaux de brûleur. Inspecter les brûleurs. Si nécessaire, nettoyez les brûleurs à l'air comprimé en le soufflant de l'extérieur vers le centre du brûleur. Un brûleur trop encrassé est le signe d'une mauvaise combustion ou d'un air de combustion encrassé. Identifier la cause et procéder aux corrections. Remettre les brûleurs en place en procédant dans l'ordre inverse.

7.B.2 Filtre

Le filtre utilisé dans cet appareil est lavable et bloque 83 % des particules. Le filtre étant lavable, il ne sera remplacé que s'il n'est plus possible de le laver, ou s'il est endommagé ou abîmé. S'il est nécessaire de remplacer le filtre, utiliser une pièce d'origine. Inspecter le filtre à air. S'il y a des débris sur le filtre à air, retirer celui-ci de son boîtier puis le laver avec de l'eau et un détergent doux. S'assurer que le filtre est bien sec avant de le remettre en place, dans l'ordre inverse.

7.B.3 Vannes de gaz

Les vannes de gaz sont conçues pour fonctionner à une pression de gaz comprise entre 4 et 13 po d'eau (1 à 3,2 kPa.).

Pour retirer une vanne, couper l'alimentation 120 V et fermer la vanne d'arrêt de gaz manuelle. Retirer le panneau avant supérieur de l'appareil. Débrancher les fils allant à la vanne. Démonter chaque raccord à bride avant et après la vanne, puis retirer la vanne. Remonter dans l'ordre inverse. S'assurer que les joints toriques sont correctement installés à l'entrée et à la sortie. Ouvrir la vanne d'arrêt de gaz manuelle et allumer l'alimentation 120 volts. Vérifier le fonctionnement de la vanne de gaz et l'étanchéité des raccords.

7.B.4 Commande de limite maximale du circuit de la piscine

La commande de limite maximale est un contacteur de surchauffe à réinitialisation automatique avec un point de consigne réglable jusqu'à 57 °C (135 °F). Pour remplacer le contacteur, couper l'alimentation 120 V de l'appareil. Retirer le couvercle placé sur le contacteur pour accéder aux vis de montage. Retirer les vis, puis retirer le contacteur du panneau de commande. Retirer le capillaire et le bulbe placés dans la sonde thermique du collecteur, elle-même située dans la boucle adjacente à la sortie de l'appareil de chauffage. Remonter dans l'ordre inverse.

7.B.5 Dispositif de commande à maximum, réinitialisation automatique

Une limite haute à réinitialisation automatique est utilisée pour empêcher l'eau de l'appareil de chauffage de dépasser 99 °C (210 °F) (les modèles CSD-1 sont équipés d'une limite haute à réinitialisation manuelle plutôt qu'à réinitialisation

automatique). Le contacteur de surchauffe possède un point de consigne réglable jusqu'à 93 °C (200 °F). Pour remplacer le contacteur, couper l'alimentation 120 V de l'appareil. Retirer le couvercle placé sur le contacteur pour accéder aux vis de montage. Retirer les vis, puis retirer le contacteur du panneau de commande. Retirer le capillaire et le bulbe placés dans la sonde thermique du collecteur. Remonter dans l'ordre inverse.

7.B.6 Température

Le régulateur de température est un thermostat Honeywell L6008. Pour remplacer le régulateur, couper l'alimentation 120 V de l'appareil. Retirer le couvercle placé sur le panneau de commande, puis retirer les vis de montage afin d'enlever le régulateur. Remonter dans l'ordre inverse.

7.B.7 Commandes d'allumage

Les commandes d'allumage assurent le fonctionnement du système d'allumage. Elles contrôlent les allumeurs à surface chaude et valident la présence de la flamme (signal de flamme) de façon à mettre sous tension les vannes de gaz. Elles contrôlent également la prépurge et la purge finale de la soufflante. Les modèles 500 à 750 comprennent une commande d'allumage. Les modèles 1000 à 2000 comprennent deux commandes d'allumage. Jusqu'au modèle 750, une commande d'allumage gère les allures 1 et 2. Sur les modèles 1000 à 2000, une commande d'allumage gère l'allure 1 et une autre l'allure 2.

Pour remplacer une commande, couper l'alimentation 120 V de l'appareil. Retirer le couvercle placé sur le panneau de commande. Retirer les connecteurs électriques de la commande d'allumage. Retirer les vis de fixation de la commande. Retirer la commande. Remonter dans l'ordre inverse.

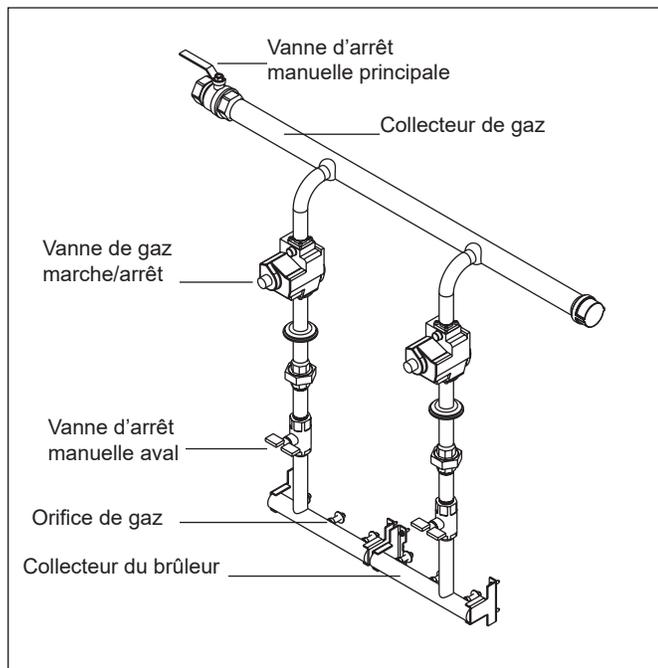


Figure 15. Configuration caractéristique du circuit de gaz

7.B.8 Allumeurs/capteurs

L'allumeur/capteur utilisé est à « surface chaude », 120 V. Ils sont sous tension dès qu'il y a une demande de chauffe et s'éteignent une fois l'allumage confirmé et la flamme détectée. Les modèles 500 à 750 comprennent un allumeur/capteur. Les modèles 1000 à 2000 comprennent deux allumeurs/capteurs. Pour remplacer l'allumeur/capteur, couper l'alimentation 120 V de l'appareil, retirer le panneau d'accès de l'allumeur/brûleur, débrancher le connecteur Molex, retirer les deux vis de fixation placées sur la bride de l'allumeur/capteur, puis retirer l'allumeur/capteur. (L'allumeur [à surface chaude] et le capteur de flamme constituent une seule pièce.) Replacer l'ensemble dans l'ordre inverse, en posant un joint neuf avec l'allumeur de rechange.

ATTENTION

Le dispositif d'allumage devient très chaud.

7.B.9 Transformateur

Le transformateur de l'appareil n'est pas capable de fournir une tension de commande pour les dispositifs externes, tels que les vannes de zone. Ceux-ci doivent avoir leur propre alimentation électrique distincte. S'il faut remplacer le transformateur, couper l'alimentation 120 V. Débrancher les fils du transformateur, retirer les vis de fixation et retirer le transformateur. Remettre le transformateur en procédant dans l'ordre inverse.

7.B.10 Soufflantes

Les soufflantes d'air de combustion déplacent l'air de combustion de cet appareil de la chambre supérieure à la chambre inférieure. Le mélange du gaz et de l'air est effectué dans les brûleurs. Les modèles 500, 750 à 1000 contiennent une seule soufflante, alors que les modèles 1250 et 2000 en ont deux. S'il convient de changer la soufflante, couper l'alimentation 120 V et le gaz alimentant l'appareil. Retirer le panneau avant. Débrancher le faisceau de câbles de la soufflante. Retirer les vis situées au niveau de la bride de la soufflante, puis retirer la soufflante. Remonter la soufflante dans l'ordre inverse. S'assurer que tous les joints sont correctement en place. Après remise en place de la soufflante, s'assurer que l'appareil fonctionne correctement en suivant la procédure de réglage décrite dans le présent manuel.

7.B.11 Contacteur de débit

Cet appareil utilise un contacteur de débit à palette servant à vérifier le débit d'eau à l'appareil avant d'autoriser l'allumage.

7.B.12 Échangeur thermique à serpentín

⚠ AVERTISSEMENT

Les dépôts de suie sur l'échangeur thermique peuvent s'enflammer par accident en présence d'une flamme ou d'une étincelle et ainsi présenter un risque d'incendie ou d'explosion. Pour éviter cela, humidifier la suie avec une brosse humide ou en pulvérisant de l'eau en fines gouttelettes avant de procéder à l'entretien de l'échangeur thermique.

L'appareil possède un système de brûleur à prémélange. Ces systèmes fournissent aux brûleurs suffisamment d'air pour une combustion complète, évitant ainsi l'accumulation de suie noire. Si l'on soupçonne la présence de suie, des regards d'inspection sont prévus sur le côté droit du chauffe-piscine pour contrôler l'échangeur thermique. Ils sont situés sous les collecteurs. On y accède en ouvrant le petit couvercle rond fixé par une vis. S'il y a effectivement des dépôts de suie (situation peu probable) ou d'autres débris sur l'échangeur thermique, nettoyer en procédant comme suit:

1. Débrancher l'alimentation électrique de l'appareil.
2. Couper l'alimentation en gaz en fermant la vanne de gaz manuelle sur l'appareil.
3. Débrancher et retirer les fils, les conduits et les capteurs/sondes de tous les éléments fixés au collecteur d'entrée/sortie.
4. Isoler l'échangeur thermique de l'alimentation en eau.
5. Débrancher les brides du collecteur de l'entrée et de la sortie.
6. Laisser l'échangeur thermique se vider. Retirer les couvercles avant en retirant les bandes d'accès en caoutchouc et les vis de fixation. Retirer l'évacuation et enlever le sommet, en retirant les vis immobilisant aux panneaux latéraux. Retirer les panneaux latéraux. Retirer les panneaux inférieurs avant, qui isolent la zone de combustion. Pour déposer le circuit de gaz, débrancher les raccords situés sous le plateau intermédiaire et le raccord, installé sur place, à l'extérieur de l'armoire. Tirer l'ensemble vers le haut, en faisant passer les extrémités des raccords par les orifices du plateau intermédiaire. Pour retirer le plateau intermédiaire, retirer l'ensemble coulissant de commande et ventilateurs pour faire apparaître les vis. Retirer les vis de fixation du plateau intermédiaire et soulever celui-ci pour le retirer. L'échangeur thermique comporte des sections métalliques reliées au châssis du chauffe-piscine. Localiser et retirer les vis placées à l'avant, à l'arrière et au bas des sections métalliques, et retirer l'échangeur thermique et ses sections en les soulevant. Sur les appareils de plus grande capacité, le support central de l'échangeur thermique doit être dévissé avant de pouvoir le retirer.
7. Retirer l'échangeur thermique de l'appareil. **Remarque:** Les échangeurs de chaleur sont lourds et peuvent nécessiter l'intervention de deux personnes pour éviter toute blessure corporelle.

8. Nettoyer l'échangeur thermique: Une légère accumulation de suie ou de corrosion sur la face externe de l'échangeur thermique peut être facilement retirée. Utiliser une brosse métallique pour nettoyer la suie et le tartre présents sur l'échangeur thermique. Ne pas utiliser d'air comprimé ni d'eau sous pression.

Remarque: Pendant que l'échangeur thermique est retiré de l'appareil, inspecter l'isolation réfractaire des cloisons pare-feu. Remplacer, si nécessaire.

11. Inspecter l'intérieur des tubes en cuivre, rechercher toute accumulation de tartre. Le tartre peut s'accumuler sur la surface interne des tubes de l'échangeur thermique, limitant ainsi le débit d'eau. Si les tubes présentent des signes d'entartrage, nettoyer leur surface interne. Le fabricant propose un kit de nettoyage de tubes, référence R0010000.
12. Remonter l'ensemble dans l'ordre inverse et vérifier le fonctionnement de l'appareil après sa mise en route.

REMARQUE: La garantie ne couvre pas les dégâts causés par un mauvais entretien, un manque d'eau ou des pratiques opérationnelles incorrectes.

SECTION 8 Dépannage

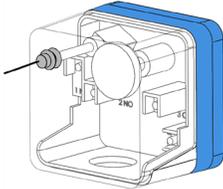
8.A Résolution des verrouillages

Les causes de verrouillage sont nombreuses. Les trois causes les plus courantes sont les suivantes: (1) alimentation en gaz inadaptée, (2) mauvaise combustion, (3) dysfonctionnement de l'allumeur.

1. **Alimentation en gaz inadaptée:** Avant de procéder, s'assurer que l'alimentation en gaz n'a pas été coupée ou que le réservoir de GPL (chauffe-piscines au propane) n'est pas vide.

Si le chauffe-piscine est équipé de pressostats de gaz en option, il se peut que le pressostat basse pression se soit déclenché et doive être réarmé.

Appuyer pour réarmement



Ensuite, redémarrer le chauffe-piscine et observer son cycle de fonctionnement. Après une prépurge du ventilateur de 15 secondes, l'allumeur préchauffe pendant 20 secondes, puis l'appareil s'allume. Si ce n'est pas le cas, réinitialiser l'appareil, tenter un autre démarrage. Si rien ne se passe, vérifier la pression d'alimentation en gaz de l'appareil. La pression de gaz alimentant l'appareil ne doit pas dépasser 5 po de c.e. (1,2 kPa.) tout au long du cycle de mise en route. Si ce n'est pas le cas, corriger le problème d'alimentation en gaz (vérifier les vannes de gaz ou la tuyauterie d'alimentation). Si la pression d'alimentation est suffisante, consulter le fabricant pour obtenir de l'aide.

2. **Mauvaise combustion:** Si l'odeur des gaz de combustion est forte, suspecter une mauvaise combustion. L'odeur peut résulter d'un mauvais rapport gaz/air (taux d'O₂ ou de CO₂ élevé ou faible). Ces appareils fonctionnent de façon optimale avec plus de 45 % d'air (8 % de CO₂ pour le gaz naturel, 9,2 % de CO₂ pour le GPL). Vérifier le taux de CO₂ de l'appareil. Ajuster si nécessaire.
3. **Dysfonctionnement de l'allumeur:** Si le chauffe-piscine passe par un cycle de démarrage normal, mais que la combustion ne se produit pas, une défaillance de l'allumeur est probable. Vérifier l'allumeur en débranchant sa fiche et en mesurant la résistance de l'allumeur. Cette résistance doit être de 50 à 80 ohms à température ambiante. Si la résistance ne se situe pas entre 50 et 80 ohms, remplacer l'allumeur. Si la résistance est correcte, réinitialiser le chauffe-piscine et vérifier la présence d'une tension de 120 VCA au niveau de la fiche de l'allumeur pendant le cycle de mise en route. S'il n'y a aucune tension, remplacer le faisceau de fils de l'allumeur défectueux ou la commande d'allumage.

8.B Allumage retardé – Causes probables

Un brûleur défectueux peut provoquer un retard d'allumage. Si la pression d'alimentation en gaz est correcte et

que les vannes de gaz fonctionnent correctement, les brûleurs doivent être inspectés. Il ne doit pas y avoir de distorsion ni de perforation des brûleurs en dehors de la zone active de ceux-ci. Remplacer si nécessaire.

8.C Consommation de gaz élevée

Les appareils fonctionnant avec un mauvais rapport air/combustible sont très inefficaces et, par conséquent, consomment beaucoup de gaz. Le rendement étant élevé lorsque le taux de CO₂ est élevé (ou le taux d'O₂ est faible), les appareils dont le taux de CO₂ est faible, ou le taux d'O₂ est élevé (particulièrement pour les appareils au GPL) consomment plus de gaz. Ajuster le taux CO₂ ou d'O₂ pour obtenir un rendement optimal. Si aucun appareil d'analyse des gaz de combustion (CO₂ ou O₂) n'est disponible, il est impossible d'effectuer un réglage correct du rapport air/combustible (CO₂ ou O₂). Cependant, en reniflant brièvement les gaz de combustion, il est possible de déterminer si les taux de CO₂ ou d'O₂ se trouvent dans la plage appropriée. Aucune odeur significative de gaz de combustion ne doit être ressentie lorsque la combustion est correcte. Une odeur forte et piquante indique une mauvaise combustion et généralement un mélange pauvre, peu de CO₂ ou beaucoup d'O₂. Le taux de CO₂ doit être de 8 % à allure maximale. Pour vérifier le taux de CO₂, s'assurer tout d'abord que la pression d'alimentation en gaz est comprise entre 1,2 et 3,2 kPa. (5 à 13 po de c.e.). Avec l'appareil en route à toutes les allures, régler la pression du caisson d'air à 0,37 kPa. (1,5 po de c.e.) (comme point de départ), en réglant le ou les volets d'air au bas des ventilateurs. Vérifier le taux de CO₂ et ajuster les volets d'air si d'autres réglages sont nécessaires. Les modèles 1250 à 2000 comprennent deux soufflantes et deux caissons d'air. La pression dans chaque caisson d'air doit être la même lors du réglage final.

Número	Description	Capacité 500	Capacité 750	Capacité 1000	Capacité 1250	Capacité 1500	Capacité 1750	Capacité 2000
23	Assemblage, regard	10.956.000	10.956.000	10.956.000	10.956.000	10.956.000	10.956.000	10.956.000
24	Panneau, latéral, caisson d'air	5F2015 (2)	5F2015 (2)	5F2015 (2)	5F2015 (2)	5F2015 (2)	5F2015 (2)	5F2015 (2)
26	Panneau, accès, caisson d'air	5F2004	7F2004	10F2004	12F2004	15F2004	17F2004	20F2004
27	Couvercle, panneau d'accès, caisson d'air	5F2005 (1)	5F2005 (1)	5F2005 (1)	5F2005 (2)	5F2005 (2)	5F2005 (2)	5F2005 (2)
28	Séparateur, chambre, supérieure, caisson d'air				15F2005	15F2005		
29	Séparateur, chambre, inférieure, caisson d'air				15F2002	15F2002		
30	Séparateur, chambre avant, chambre de combustion						20F2002	20F2002
31	Assemblage, cheminée	5F2027	7F2027	7F2027	12F2027	12F2027	12F2027	12F2027
32	Assemblage, tube de cuivre, échangeur thermique	5C4000	7C4000	10C4000	12C4000	15C4000	17C4000	20C4000
	Assemblage, cupronickel, échangeur thermique	5C4020	7C4020	10C4020	12C4020	15C4020	17C4020	20C4020
33	Carreau réfractaire, latéral (gauche et droit)	T2015800 (2)	T2015800 (2)	T2015800 (2)	T2015800 (2)	T2015800 (2)	T2015800 (2)	T2015800 (2)
34	Carreau réfractaire, avant	T2017300 (1)						
35	Carreau réfractaire, avant, côté gauche	T2016200 (1)	T2016800 (1)	T2016800 (1)	T2016800 (1)	T2016800 (1)	T2016800 (1)	T2016800 (1)
36	Carreau réfractaire, avant, côté droit	T2016300 (1)	T2017100 (1)	T2017100 (1)	T2017100 (1)	T2017100 (1)	T2017100 (1)	T2017100 (1)
37	Carreau réfractaire, avant, centre		T2016900 (1)	T2016900 (1)	T2016900 (1)	T2016900 (1)	T2016900 (2)	T2016900 (2)
38	Carreau réfractaire, arrière	T2015700 (1)						
39	Carreau réfractaire, arrière, côté gauche	T2017500 (1)	T2016600 (1)	T2016600 (1)	T2016600 (1)	T2016600 (1)	T2016600 (1)	T2016600 (1)
40	Carreau réfractaire, arrière, côté droit	T2016600 (1)	T2016600 (1)	T2016600 (1)	T2016600 (1)	T2016600 (1)	T2016600 (1)	T2016600 (1)
41	Carreau réfractaire, arrière, centre		T2017200 (1)	T2017200 (1)	T2017200 (1)	T2017200 (1)	T2017200 (2)	T2017200 (2)
42	Carreau réfractaire, fond	T2015500 (1)						
43	Carreau réfractaire, fond, côté gauche	T2017400 (1)	T2017400 (1)	T2017400 (1)	T2017400 (1)	T2017400 (1)	T2017400 (1)	T2017400 (1)
44	Carreau réfractaire, fond, côté droit	T2016500 (1)	T2017400 (1)	T2017400 (1)	T2018000 (1)	T2017400 (1)	T2018000 (1)	T2017400 (1)
45	Carreau réfractaire, fond, centre		T2015900 (1)	T2015900 (1)	T2015900 (1)	T2015900 (1)	T2015900 (2)	T2015900 (2)
Composants du circuit de gaz – voir Figure 17								
46	Soufflante	A2111900 (1)	A2111900 (1)	A2111900 (1)	A2111900 (2)	A2111900 (2)	A2111900 (2)	A2111900 (2)
47	Pièce soudée, fixation de soufflante	5C5300 (1)	5C5300 (1)	5C5300 (1)	5C5300 (2)	5C5300 (2)	5C5300 (2)	5C5300 (2)
47A	Assemblage, volet de soufflante				15C5400 (2)	15C5400 (2)	15C5400 (2)	15C5400 (2)
48	Collecteur, alimentation en gaz	5C6100	7C6100	10C6100	12C6100	15C6100	17C6100	20C6100
49	Vanne, boisseau, arrêt manuel	V2003100	V2003100	V2003200	V2003300	V2003300	V2003300	V2003300
50	Vanne de gaz, combinée	V2016000 (2)	V2016000 (3)	V2016000 (3)	V2016000 (5)	V2016000 (5)	V2016000 (6)	V2016000 (6)
51A	Pièce soudée, tuyau, vanne de gaz/vanne à boisseau	P2073600 (2)	P2073600 (3)	P2073600 (3)	P2073600 (5)	P2073600 (5)	P2073600 (6)	P2073600 (6)
51B	Mamelon 4 po, noir	P0014700 (2)	P0014700 (3)	P0014700 (3)	P0014700 (5)	P0014700 (5)	P0014700 (6)	P0014700 (6)
51C	Raccord	P0030400 (2)	P0030400 (3)	P0030400 (3)	P0030400 (5)	P0030400 (5)	P0030400 (6)	P0030400 (6)
52	Vanne, boisseau, arrêt manuel, secondaire	V2000200 (2)	V2000200 (3)	V2000200 (3)	V2000200 (5)	V2000200 (5)	V2000200 (6)	V2000200 (6)
53	Collecteur, 3 brûleurs/orifices, gauche	L2012800 (1)	L2012800 (2)	L2012800 (3)	L2012800 (3)	L2012800 (3)	L2012800 (1)	L2012800 (2)

Quantité = un (1), sauf indication contraire. (2)

Numéro	Description	Capacité							
		500	750	1000	1250	1500	1750	2000	
78	Contrôle, allumage gaz, trois tentatives (standard)	E2313900 (1)	E2313900 (1)	E2313900 (2)					
	Contrôle, allumage gaz, une seule tentative (option CSD-1)	E2107300 (1)	E2107300 (1)	E2107300 (2)					
79	Bornier, 16 points, double rangée	E2327500							
80	Contacteur, limite haute réinitialisation auto (standard)	E2217700							
	Contacteur, limite haute réinitialisation manuelle (option CSD-1)	E2217800							
81	Thermostat, électronique tout ou rien, 60 à 105 °F/15 à 40 °C	E2103800							
82	Capteur, température	E2103700							
82A	Sonde, immergée 1/2 po NPT (non illustrée)	E2074000							
83	Panneau, montage, limites/commande d'allumage	5F7001							
84	Panneau, couvercle, limite haute/commande d'allumage	5F7003							
85	Panneau, accès, borne	5F7006							
86	Interrupteur, à bascule, 30 A, 120 VCA	E2343300							
87	Bornier, 6 points, double rangée (en option)	E2327700							
88	Bornier, 12 points, double rangée	E2342500							
89	Pressostat, pression, membrane, unipolaire bidirectionnel	E0240900 (2)	E0240900 (2)	E0240900 (2)	E0240900 (3)				
90	Support, pressostat	5F7007							
91	Transformateur, 150 VA, 120/24 V	E2310400							
92	Relais, temporisateur (24 VCA) Retard, régl.	E2077700							
93	Relais, 24 VCA, bipolaire bidirectionnel	E2327800	E2327800	E2327800	E2327800 (2)				
94	Panneau, montage, interrupteur de manque d'eau (en option)	5F7005							
95	Faisceau de câbles n° 1, Fenwal (non illustré)	E2328800	E2328800	E2328400	E2328400	E2328400	E2328400	E2328400	E2328400
96	Faisceau de câbles n° 2, panneau de commande (non illustré)	E2328900	E2328900	E2328500	E2330100	E2330100	E2330100	E2330100	E2330100
97	Faisceau de câbles n° 3, secteur (non illustré)	E2329000	E2329000	E2329100	E2328600	E2328600	E2328600	E2328600	E2328600
98	Faisceau de câbles, commande de piscine (non illustré)	E2330501							
99	Contacteur, limite haute réinitialisation auto 135 °F/57 °C	E2104800							
100	Panneau, montage, contacteur de surchauffe	5F7009							

Quantité = un (1), sauf indication contraire. (2)

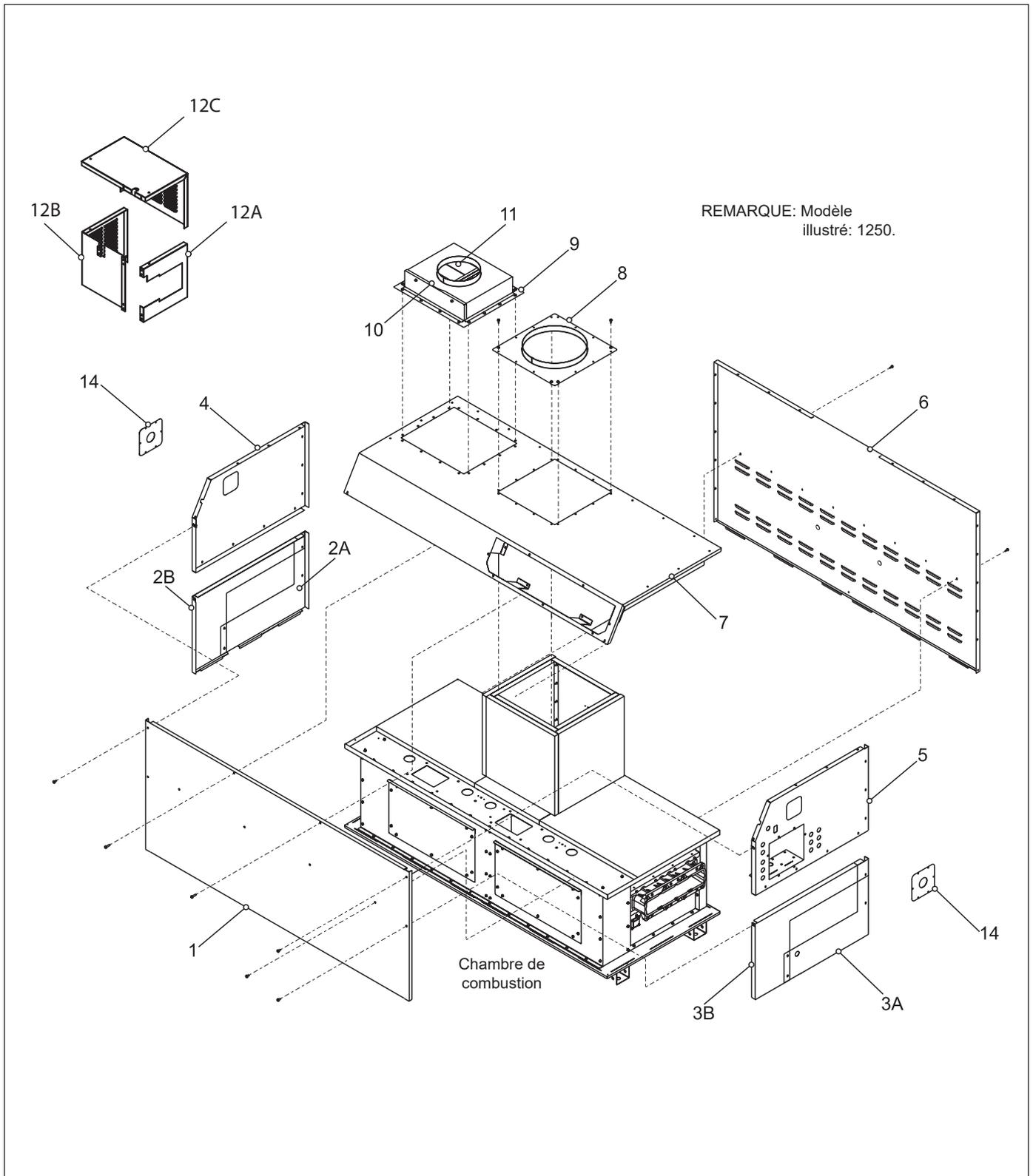


Figure 16. Composants en tôle.

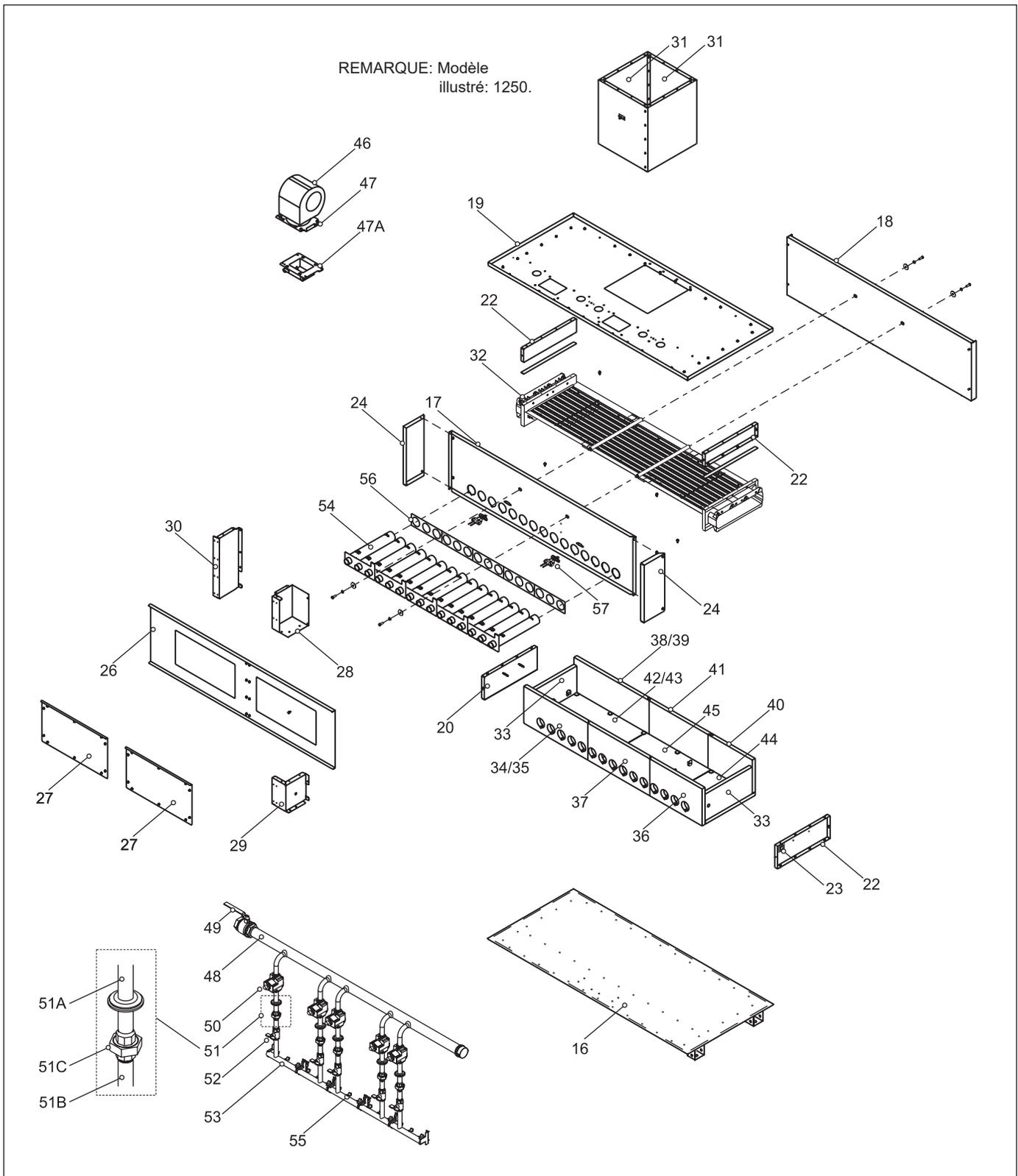


Figure 17. Composantes internes.

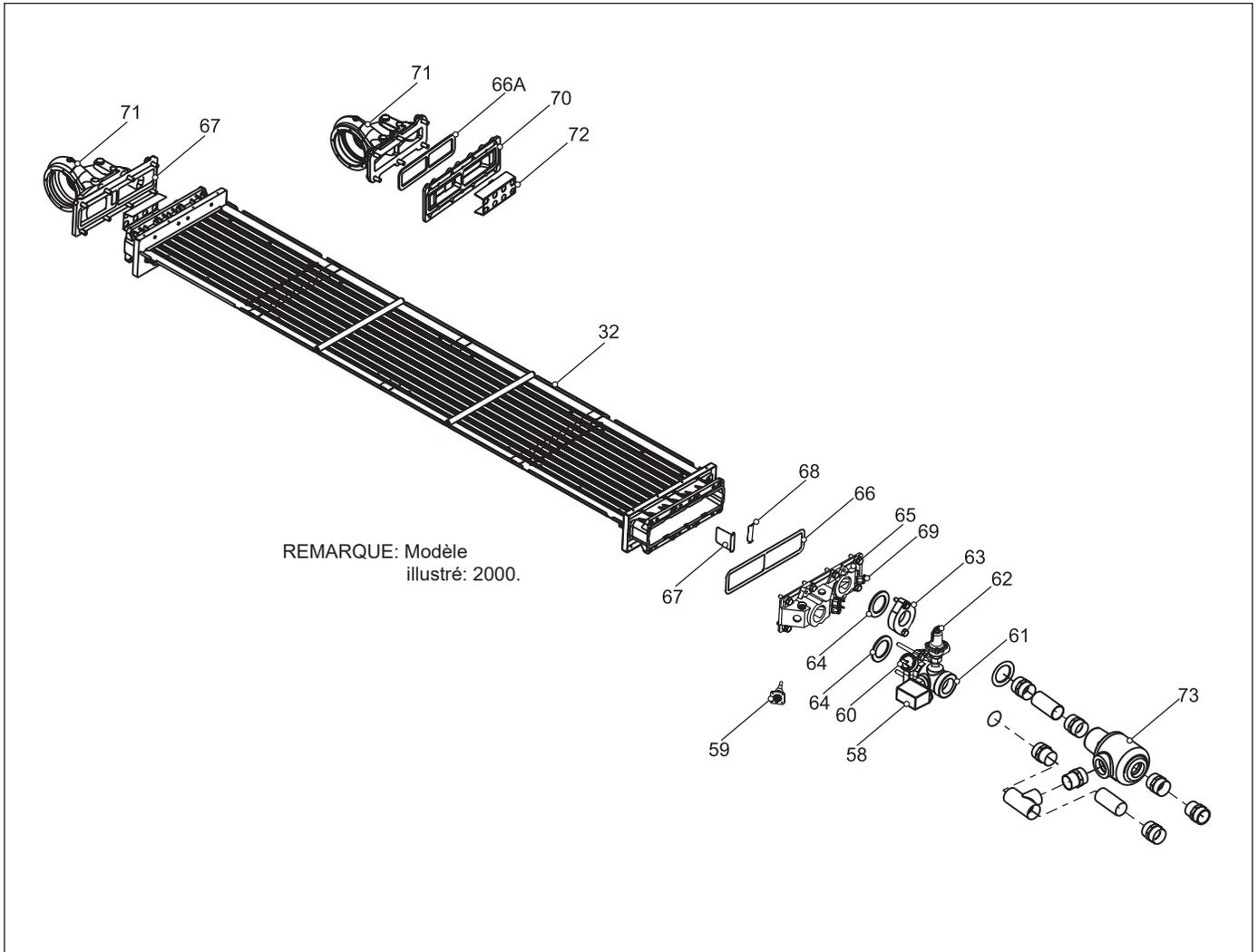


Figure 18. Composants de l'échangeur thermique.

MIGHTY THERM2 Chauffe-piscine

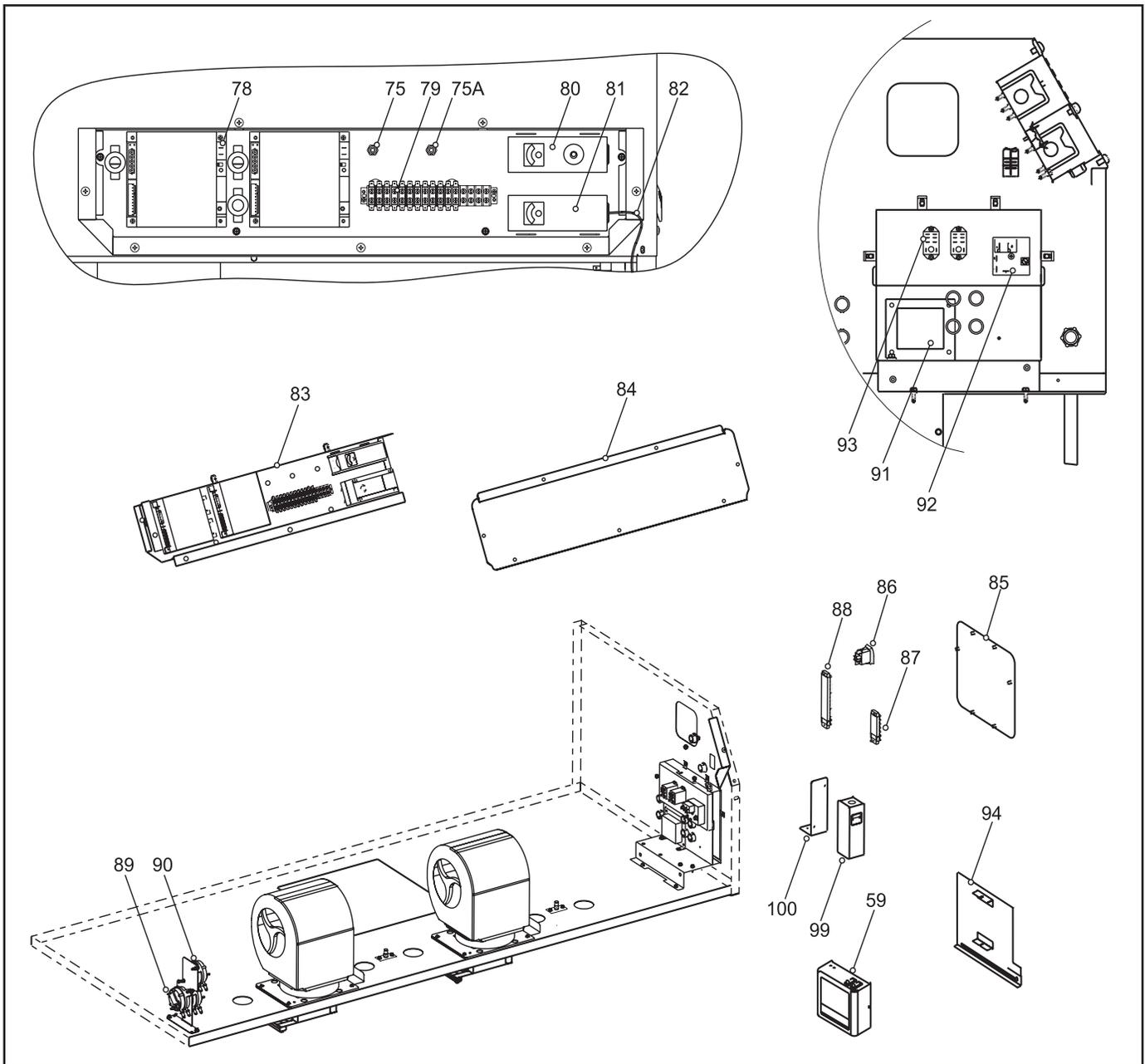


Figure 19. Composants électriques.

Tous les manuels (installation et utilisation, mise en route et entretien) peuvent être téléchargés à l'adresse suivante

Consulter les VIDÉOS relatives aux produits et services LAARS



www.laars.com



<https://www.youtube.com/user/LaarsHeating>



Laars Heating Systems Company se réserve le droit de modifier les spécifications, les composants ou les caractéristiques, ou de cesser toute production, sans avertissement préalable.



Service client et assistance produit: +1-800.900.9276 • Fax +1-800.559.1583
 Siège social: 20 Industrial Way, Rochester, NH, 03867, États-Unis • +1-603.335.6300 • Fax +1-603.335.3355
 9 Brigden Gate, Halton Hills, Ontario, Canada L7G 0A3 • +1-905.203.0600 • +1-Fax 905.636.0666

www.Laars.com

Imprimé aux États-Unis. © Laars Heating Systems 23-07 Document 3168K

H2331400K